

Palestine

Solidarité

70

octobre 2019 | 3 €

Dans ce numéro

- 2 LES CAMPS DE RÉFUGIÉS PALESTINIENS du Liban en ébullition**
- 4 GAZA : Israël détruit l'agriculture palestinienne**
- 5 LA DIPLOMATIE FRANÇAISE dans l'impasse ?**
- 6 L'UNION DES COMITÉS DE TRAVAILLEURS AGRICOLES (UAWC)**
- 10 ISRAËL : quelle union nationale ?**
- 12 À LA RECHERCHE D'UNE GAUCHE en Israël**
- 15 LA BATAILLE CONTRE la « Résolution Maillard »**
- 16 QUAND MSF REFUSE la diffamation**
- 17 LE CDH DE L'ONU ET LA BASE DE DONNÉES D'ENTREPRISES opérant dans les colonies israéliennes**
- 18 MISSION « JEUNES » en Palestine**
- 20 UNE ÉQUIPE DE FOOTBALLEURS AMPUTÉS de Gaza en tournée**
- 22 L'AFPS à la Fête de l'Huma**
- 23 LES COMPTES DE L'AFPS**
- 24 SOUTIEN À LA GRÈVE DE LA FAIM des prisonniers palestiniens**
- 25 ÉCHOS DU CN**
- 26 ÉCHOS DE PALESTINE EN CAMPAGNE**
- 27 LA MAKLOUBA**

L'indispensable solidarité internationale

Les élections israéliennes du 17 septembre 2019 vont-elles sonner la fin de l'ère Netanyahu ? Dans l'atmosphère crépusculaire de la vie politique israélienne, sur fond de manœuvres d'appareil, il est difficile de le savoir. La question n'est pas secondaire, même si les déclarations de son rival Benny Gantz ne laissent aucune place aux droits du peuple palestinien. Chargé au moins formellement de constituer la prochaine coalition, toujours Premier ministre tant qu'un autre gouvernement n'a pas été constitué, Benyamin Netanyahu est prêt à tout pour éviter d'être condamné pour corruption. Prêt à tout, y compris à déclencher une guerre contre Gaza comme il aurait bien pu le faire dans la semaine qui a précédé l'élection, s'il n'en avait pas été finalement empêché.

La confusion règne aussi sur les risques de guerre des États-Unis contre l'Iran, tant les signaux sont contradictoires comme c'est souvent le cas sous l'ère Trump. Une seule certitude, Netanyahu aura tout fait pour pousser Trump à se retirer de l'accord nucléaire iranien, menaçant l'Iran d'étouffement et précipitant la région au bord de la guerre.

Pendant ce temps, ce sont les Palestiniens qui payent la facture, à l'image des prisonniers torturés ou privés de soin, de Gaza étranglée et de ses jeunes manifestants tués et blessés tous les vendredis par les tirs des snipers israéliens, des expulsions et démolitions de maisons en Cisjordanie et à Jérusalem, des arrestations massives dans des villages palestiniens et jusque dans la zone A, et du sort des habitants des camps de réfugiés palestiniens, notamment au Liban, privés de tout par la crise financière de l'Unrwa. Encouragé par l'impunité dont il a toujours bénéficié de la part de la « communauté internationale », Israël se sent tout permis, et prépare ses plans d'annexion de larges parts de la zone C et d'enfermement toujours accru du peuple palestinien.

Les Palestiniens sont déterminés et ne se laisseront pas faire, mais ils ont un besoin absolu de soutien international. Nous devons nous mobiliser sans faille pour la reconnaissance de leurs droits, la fin de l'occupation et du blocus de Gaza, la protection internationale du peuple palestinien, la reconnaissance de la Palestine et le refus de l'apartheid. Nous nous mobilisons en tant que citoyens, et interpellons le gouvernement dans le même sens.

Cette volonté du gouvernement israélien d'écraser les Palestiniens s'accompagne d'un renforcement de l'offensive d'Israël contre notre capacité à nous exprimer, nous faire entendre, agir. C'est une véritable machine de guerre qui se déchaîne contre nous. Le coordinateur de cette machine de guerre, Gilad Erdan, a été reçu au Parlement européen pour présenter un rapport ignoble contre la campagne BDS. Et le lobby israélien en France, par la voix du député Sylvain Maillard, veut imposer une résolution de l'Assemblée nationale pour assimiler l'antisémitisme à l'antisémitisme et faire adopter la « définition IHRA de l'antisémitisme » par l'Assemblée nationale. Nous devons y faire échec, et continuer la formidable mobilisation qui a été la nôtre en juin. C'est une bataille que nous devons et pouvons gagner, en nous appuyant sur le malaise croissant que cette affaire suscite jusque dans les rangs de la majorité.

Les Palestiniens ont un besoin absolu de soutien international. Nous devons le leur apporter avec toujours la même énergie, mais aussi mener le combat dans notre propre pays pour préserver notre liberté de parole et d'action. Ce sont les deux faces d'un même combat, pour le droit, la justice, la liberté, contre le suprémacisme et la loi du plus fort. Elles sont inséparables.

Bertrand Heilbronn, 30 septembre 2019

Les camps de réfugiés palestiniens du Liban en ébullition

Les autorités libanaises viennent de promulguer une nouvelle loi, très restrictive, sur le travail des étrangers. Les réfugiés palestiniens, considérés comme étrangers au Liban, ont été aux premiers rangs de la protestation.

Quand les milices sionistes, dès 1947, puis l'armée israélienne ont pourchassé et massacré les Palestiniens, des centaines de milliers d'entre eux ont été contraints à l'exil, jetés sur les routes de l'exode. Parmi leurs pays d'accueil forcé, le Liban⁽¹⁾.

Quelque 180 000 Palestiniens y seraient aujourd'hui réfugiés, répartis dans 12 camps du nord au sud du pays et aux alentours⁽²⁾. Ils y sont des individus de seconde zone soumis à diverses discriminations.

Au Liban, les travailleurs étrangers doivent obtenir un permis pour pouvoir accéder au travail. Si les Palestiniens bénéficient d'une exemption de frais pour s'en voir délivrer un, le taux de permis délivrés est extrêmement faible par rapport aux demandes. Pendant des décennies plus de 70 métiers leur ont été interdits et, malgré un allègement en 2010, la fonction publique ou les professions libérales leur restent inaccessibles quels que soient leurs diplômes. Les réfugiés sont donc une main-d'œuvre non qualifiée à bas coût occupant des emplois précaires (agriculture, bâtiment, petits commerces) au lieu de contribuer au développement de leur pays d'accueil.

Les Palestiniens réfugiés au Liban, citoyens de seconde zone

Ceux qui arrivèrent en 1948 ou juste après obtinrent le statut de résidents permanents. Il en alla différemment des vagues de réfugiés suivantes qui n'ont ni statut légal, ni droits sociaux.

Il leur est interdit de vivre hors des camps gérés par l'UNRWA⁽³⁾, de détenir une propriété, impossible pour la

majorité d'entre eux de s'intégrer de quelque manière à la société libanaise. Ceci sous prétexte que les autorités libanaises veulent préserver leur qualité de réfugiés et leur droit au retour chez eux. En réalité, pour Walid Charara, chercheur et journaliste libanais, « le but ultime est le déracinement des réfugiés et non pas leur implantation »⁽⁴⁾.

Les derniers arrivés viennent de Syrie d'où ils durent fuir quand ils furent chassés de Palestine en 1947-48, puis en 1967. Ils étaient près de 570 000 dans les 13 camps ou en périphérie des villes, recensés par l'UNRWA en 2011 avant le début de la guerre. Les violences en Syrie les ont déracinés à nouveau et, avec des réfugiés syriens⁽⁵⁾, 300 000 sont partis dont 40 000 ont fui vers le Liban voisin.

Ils s'y sont ajoutés à la (sur) population des camps existants, dans des conditions très précaires, frappés par la pauvreté, le chômage, n'ayant pas accès aux soins hospitaliers ni à l'éducation d'État.

L'UNRWA, qui a ouvert 67 écoles et 27 cliniques dans les camps, veille aux soins de base. Pourtant, aujourd'hui plus de 20 % des jeunes de 6 à 15 ans ne sont pas aujourd'hui scolarisés et cherchent à travailler pour aider leurs familles.

C'est dans ce contexte délétère que les autorités libanaises viennent donc de promulguer une nouvelle loi, très restrictive, sur le travail des étrangers, dont les réfugiés palestiniens.

Perçue comme particulièrement discriminatoire et dangereuse, elle a mis le feu aux poudres.

En juin 2019, dans un marché du travail en crise, le ministre du Travail a décidé de durcir l'obtention des permis de travail pour les non Libanais et, au bout d'un mois, a fait fermer de nombreux commerces et entreprises, menaçant de nombreux emplois. Déjà lourdement frappés par le chômage et la pauvreté, les réfugiés palestiniens, tous partis confondus, ont organisé la protestation : manifestations, sit-in, occupations, blocages de routes et de l'entrée



Sur les murs du camp d'El-Buss

de plusieurs camps, barrages de pneus enflammés... Les jeunes se sont heurtés à l'armée libanaise. La mobilisation s'est poursuivie pendant l'été⁽⁶⁾.

Tout en appelant au calme et aux négociations, l'OLP et les responsables palestiniens au Liban, appuyés par certains Libanais, dénoncent ces mesures discriminatoires qui arrivent à point nommé pour s'inscrire dans l'offensive US-Israël contre les réfugiés et contre l'UNRWA. Dans une situation socio-économique et sanitaire lamentable, exclus du système, enfermés dans des camps délabrés, les réfugiés n'ont d'autre espoir que celui d'émigrer ou de rentrer – un jour – en Palestine.

C. Léostic, GT Réfugiés de l'Afps

Les camps sont un lieu surréaliste. « Des ruelles étroites où flotte une forte odeur d'égout, des fils électriques qui strient le ciel lorsqu'on lève la tête, une foule compacte, dense et des immeubles qui n'en finissent plus, année après année, d'empiler des étages. À Ain el-Heloueh, Sabra, [...] Borj el-Chamali, pour ne citer que ces camps situés au Liban⁽¹⁾ [...] l'espace n'est pas extensible, la surface des camps ne bouge pas. Les familles s'entassent dans une fausse installation. »⁽²⁾ La gouvernance et la sécurité des camps, souvent encerclés par l'armée libanaise, revient aux comités populaires, issus des différents partis, et aux ONG palestiniennes qui tentent de gérer un quotidien fait de frustration et de violence.

(1) Voir le cahier de l'AFPS : « Les réfugiés palestiniens au cœur de la question de Palestine »

(2) Longtemps comptabilisés au nombre de 450 000 environ, un recensement de 2017 indique qu'ils seraient environ 175 000. Voir : Questionnements après la publication des résultats du recensement des réfugiés palestiniens au Liban, dans le bulletin « Réfugiés n° 8 » hiver 2017-2018 http://www.francepalestine.org/IMG/pdf/bir_no_8.pdf

(3) Agence des Nations unies, dédiée aux réfugiés palestiniens, créée en 1949 pour un an renouvelable. 70 ans plus tard elle est constamment attaquée par Israël et les États-Unis et en grande difficulté.

(4) <https://www.middleeasteye.net/fr/decryptages/des-relents-dintifada-dans-les-camps-palestiniens-du-liban>

(5) Environ 1 500 000 Syriens ont fui la Syrie pour le Liban

(6) Les camps du Liban, avec année de création : Burj El Barajneh (1948), Ain el-Helweh (1948), El-Buss (1948), Wavell (1948), Nahr el-Bared (1948), Chatila (1949), Mar Elias (1952), Mieh Mieh (1954), Beddawi (1955), Burj el-Shemali (1955), Dbayeh (1956), Rashidieh (1963).

Les organisations palestiniennes pour les droits humains (PHROC) appellent à soutenir l'UNRWA pour assurer les droits des réfugiés

Un rapport de dix pages, publié par le comité d'éthique de l'UNRWA, remis aux Nations unies, accuse certains hauts responsables de l'agence onusienne de mauvaise conduite et d'abus d'autorité. À peine l'ONU a-t-elle décidé d'une enquête sur ces accusations que la Suisse, les Pays-Bas et la Belgique ont suspendu leurs contributions au financement de l'Office prévu pour 2020⁽¹⁾.

Les organisations palestiniennes de défense des droits humains (PHROC) favorables à l'enquête sur ces manquements présumés ont dénoncé ces décisions. « Ni le rapport du Comité d'éthique ni l'enquête de l'OIOS (Bureau des services de surveillance interne des Nations unies) en cours ne justifient la suspension du financement de l'UNRWA et des réfugiés. En outre, la population à laquelle l'UNRWA apporte ses services, environ 5,5 millions de Palestiniens, sont les personnes réelles qui souffriront de cette suspension de financement, laquelle pourrait entraîner une diminution dramatique des services vitaux qui leur sont apportés. »

En prenant une décision à la fois hâtive et politique, les trois pays européens suivent l'exemple des États-Unis, avant toute conclusion de l'enquête. Ce que dénoncent aussi les organisations palestiniennes dans leur déclaration⁽²⁾ : « À supposer que l'enquête de l'OIOS conclue que les allégations sont vraies, partiellement ou totalement, le financement de l'UNRWA ne doit

pas être soumis à la mauvaise conduite de certains. Si ces allégations étaient avérées, les Nations unies et les États concernés devraient prendre des mesures pour rectifier cette situation, demander des comptes à ceux qui sont impliqués, développer des systèmes de contrôle interne et faire en sorte que l'UNRWA ait la capacité et l'efficacité nécessaires pour assurer son mandat. » Il est évident que ces décisions sont sous l'influence de la campagne menée par Israël et les États-Unis pour délégitimer l'UNRWA et changer le statut légal et les droits des réfugiés palestiniens au regard du droit international. Comme par hasard, elles arrivent au moment crucial où l'UNRWA appelle les Européens et les autres États à augmenter leur contribution afin de combler le trou créé par l'arrêt du financement des États-Unis. Il est aussi évident que ceux qui s'opposent à l'UNRWA utilisent cette crise pour influencer, de façon négative, les États membres de l'Assemblée générale alors que le vote pour le renouvellement de son mandat doit se tenir lors de la prochaine session de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2019.

Les réfugiés palestiniens ne peuvent pas être tenus pour responsables des dérives suspectées au sein de l'UNRWA. Les organisations Palestiniennes demandent aux États membres de l'ONU de résister aux campagnes, directes ou non, qui ciblent l'existence même de l'UNRWA et les droits des réfugiés en assurant la poursuite du financement et le renouvellement du mandat de l'UNRWA.

FR

(1) Ian Williams, Al-Jazeera, « Ethics report accuses UNRWA leadership of abuse of power », 29 juillet 2019, visible sur : <https://www.aljazeera.com/topics/country/netherlands.html>
 (2) texte en français du site AFPS : <http://www.france-palestine.org/Les-refugiés-palestiniens-ne-doivent-pas-faire-les-frais-de-manquements>

Gaza : Israël détruit l'agriculture palestinienne

Depuis 2014, chaque printemps et chaque automne, l'aviation israélienne déverse de grandes quantités d'herbicides le long des barbelés infranchissables séparant Israël et la bande de Gaza. Selon le groupe de recherche *Forensic Architecture*, ces épandages détruisent les cultures des paysans gazaouis jusqu'à plusieurs centaines de mètres à l'intérieur de la Bande de Gaza. Le journal israélien *Haaretz* estime que près de 1 500 ha de cultures (soit environ 10 % de la superficie agricole) ont été détruits, entraînant des pertes financières pour les agriculteurs et contribuant à réduire encore les possibilités d'alimentation des Gazaouis.

En 2016, le ministère israélien de la Défense a reconnu cette pratique des épandages aériens et confirmé que les substances pulvérisées contenaient trois herbicides différents, dont du glyphosate (Roundup), classé « comme

probablement cancérigène pour l'homme » par un organisme de recherche sur le cancer. Notons que les étiquettes du Roundup précisent « Ne pas appliquer ce produit en utilisant un pulvérisateur aérien » !

L'an dernier, le CICR (Comité international de la Croix-Rouge) a déclaré : « Les produits chimiques utilisés pour les pulvérisations restent dans le sol pendant des mois et même des années, et ils peuvent avoir des conséquences négatives sur la santé des personnes qui consomment des récoltes contaminées et/ou inhalent de l'herbicide ». Le CICR aurait aussi pu parler des animaux : des bêtes paissant dans la zone contaminée sont mortes.

Des organisations de défense des droits de l'homme qui demandaient une indemnisation des paysans palestiniens en raison des préjudices subis ont été déboutées... alors qu'en 2015 des Israéliens (victimes sans doute >>>9

La diplomatie française dans l'impasse ?

C'est en tout cas le sentiment qu'elle donne sur la question israélo-palestinienne. Si on n'avait pas peur de blesser les patients qui souffrent de cette maladie, on pourrait parler de schizophrénie, de comportement « dissocié ».

Depuis 1967, il existe une « ligne rouge » constamment réaffirmée par la France, conformément à la Charte des Nations unies : l'inadmissibilité des conquêtes par la force avec tout ce qui en découle concernant les territoires occupés dont Jérusalem-Est.

S'agissant de Jérusalem précisément, l'initiative d'Anne Hidalgo donnant le nom de « place de Jérusalem » à une place parisienne doit être rappelée et interrogée. Pourquoi pas une place Jérusalem à Paris en effet ? Cela n'aurait posé certainement aucun problème si elle n'avait tenu à donner un sens aberrant à son initiative : « Dans cette recrudescence de violences racistes et antisémites, il est important de rappeler les liens entre Paris et la communauté juive et de célébrer l'amitié qui unit Paris et l'État d'Israël », assimilant ainsi une fois de plus lutte contre l'antisémitisme et soutien à Israël. Et pour que la confusion soit à son comble, elle a cru judicieux d'inviter à son inauguration le maire annexionniste de Jérusalem, Moshe Lion, et Joël Mergui, président du Consistoire, une institution française purement culturelle.

Alors que l'onde de choc de la « reconnaissance » de Jérusalem comme capitale d'Israël par Trump n'est pas près de disparaître, on pouvait difficilement trouver attitude plus provocatrice à l'égard des Palestiniens. Et quand elle a compris qu'il y avait peut-être bien un problème, elle a cru se rattraper en invitant concomitamment l'ambassadeur de Palestine et celui d'Israël, aggravant son cas ! Comme si Salman El Herfi était invité à prendre acte comme témoin de l'annexion de Jérusalem-Est ! Devant un tel niveau de parti pris et d'incompétence, certains pourraient se dire qu'au fond, la maire d'une grande ville, fût-ce la capitale, n'est pas en charge de la politique étrangère de la France et que les « dommages » concernent d'abord sa

propre image. Sans doute, et assez gravement.

Encore eût-il fallu que cela fasse l'objet d'une ferme mise au point officielle du Quai d'Orsay. Il n'en a malheureusement rien été.

D'une façon plus générale, nous sommes arrivés à un point où la politique du fait accompli, qui fait système depuis longtemps, est désormais revendiquée et théorisée, à quelques variantes près, par tous les dirigeants israéliens. On attendrait là aussi des réponses à la hauteur de ce que signifie l'entreprise de liquidation de la « solution à deux États ».

Or il ne se passe rien de tel. Par contre on a vu cet été des responsables politiques français de haut niveau, poser en principe que « l'amitié historique avec Israël » n'a pas à être polluée par la question palestinienne.

Ils étaient 35, ces parlementaires qui avaient répondu à l'invitation de ce qu'on appellera gentiment « un réseau d'influence israélien », Elnet. Parmi eux, la plus en vue, Aurore Bergé députée des Yvelines, porte-parole de LaREM



Visite du tunnel sous le quartier palestinien de Silwan

depuis janvier dernier, mais aussi Simon Sutour sénateur socialiste du Gard. L'objet de la visite ? Découvrir ce qui se joue aujourd'hui à Jérusalem. Intéressant, non ?

Ils ont été pris en charge sur place par Elad, l'organisation de colons qui s'emploie depuis des années à évincer les Palestiniens du quartier de Silwan pour y construire une sorte de parc de loisirs pseudo-archéologique à la Disney, baptisé la « Cité de David ». Au programme de leur visite : l'exploration d'un tunnel construit sous le quartier, donc au cœur de Jérusalem-Est, en direction de l'esplanade des Mosquées, à la recherche de fort hypothétiques traces du « royaume de David ».

Se sont-ils réparti les rôles ou ont-ils simplement laissé parler leur moi profond ? Le fait est que notre sénateur du Gard a déclaré « *Je comprends ce que les Arabes vivant dans ce quartier peuvent ressentir, mais il s'agit d'un lieu historique qui prouve encore la présence juive ici il y a 2000 ans* ». Simon Sutour fait ainsi sienne cette doxa israélienne selon laquelle tout territoire habité par des juifs en Palestine il y a deux millénaires revient de droit à Israël au prix de l'expulsion des populations palestiniennes autochtones... Sans qu'il se hasarde toutefois à tirer semblable conclusion de l'indubitable présence romaine à la même époque... dans sa future circonscription !

Quant à Aurore Bergé, porte-parole du parti présidentiel, elle a tout simplement déclaré « *Israël est un pays ami et allié et notre enjeu est de banaliser les relations entre les deux pays* ».

L'Union des Comités de Travailleurs Agricoles (UAWC)

L'Union des Comités de Travailleurs Agricoles a été créée en 1986 par des ingénieurs agricoles à Jérusalem. Lorsque cette ville est devenue inaccessible, l'UAWC s'est déplacée à Ramallah. Depuis, cinq antennes ont été ouvertes en Cisjordanie (Hébron, Jenine, Jéricho, Naplouse et Tulkarem) et six dans la bande de Gaza.

L'Union a pour projet le soutien des paysans face à la colonisation. Son approche est fondée sur la résilience, la justice et la sécurité alimentaire. Le premier objectif de l'UAWC est axé sur la préservation et la protection des ressources naturelles. Ses actions reposent sur trois principes fondamentaux : la préservation de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles, la protection de celles-ci et de l'environnement palestinien contre les violations de l'occupation.

Ses membres sont engagés dans de multiples projets, d'envergure et de types très variés, mais lorsqu'ils ciblent un lieu, ils essayent d'y avoir une action globale.

indépendamment du conflit israélo-palestinien ». Et là, au-delà des fantaisistes élucubrations « archéologiques », les choses sont claires, on est dans du « dur ». C'est la même logique qui préside au développement tous azimuts de la coopération économique entre les deux pays : il faut empêcher qu'on fasse le lien entre les domaines économiques, universitaires, sportifs (et même militaires !) et la violation constante du droit international, du droit humanitaire et plus globalement des droits humains par l'État d'Israël. Ce qui par exemple nous a valu, pour la deuxième fois en deux ans, des manœuvres militaires conjointes avec la marine israélienne... mais il s'agissait bien sûr de sauver des civils victimes d'un séisme, au large d'Haïfa (à peu d'encablures de la frontière libanaise) !

Alors, bien entendu, nous avons apprécié le geste du Consul général qui, peu auparavant cette visite honteuse, s'était rendu sur les lieux de la démolition programmée de 35 maisons palestiniennes dans un quartier de Jérusalem-Est, comme il l'avait fait l'an dernier avec d'autres diplomates européens à Khan Al Ahmar. Mais ces gestes symboliques, aussi nobles soient-ils, ne peuvent à eux seuls tenir lieu de politique. Emmanuel Macron ne pourra jouer longtemps l'évitement en laissant cautionner et relayer par des responsables de sa majorité les provocations de l'extrême droite au pouvoir à Tel-Aviv. ■

Jean-Paul Roche

Les interventions dans ce cadre vont du développement de la terre (remise en état des sols, création de réserves naturelles, d'unité de production sous serres, préservation de zones pastorales et de système de pâturage... à l'intervention dans le domaine de l'eau (80 m³ pour l'irrigation de chaque hectare cultivé), ou à la construction d'infrastructures (routes, hangars, bâtiments), à la cueillette des olives, comme à des programmes de développement pour les familles les plus en difficulté (formations...)

Ce travail se réalise en coordination avec les comités d'agriculteurs locaux qui représentent les paysans à Gaza comme en Cisjordanie. Mais l'UAWC participe aussi >>>9

Jérusalem, au cœur de la question israélo-palestinienne

Cité cinq fois millénaire, Lieu Saint pour les trois religions monothéistes, Jérusalem est plus que jamais au centre du conflit Israélo-palestinien.

Jérusalem, mythologies et réalité historique

Les nations reposent toutes sur des mythes plus ou moins puissants. Ceux-ci assurent un renforcement de la puissance d'agir, un support des objectifs de pérennité ou de conquête. Quelles sont les spécificités des mythes bibliques dans l'histoire d'Israël, en particulier ceux qui concernent Jérusalem alors que jusqu'à la fin du XIX^e siècle les juifs les plus religieux s'opposaient à toute idée d'une « Jérusalem terrestre », en quelque sorte à tout projet sionisme ?

De très nombreux épisodes bibliques ont été contredits par le travail des historiens et des archéologues qui pensent que les Hébreux étaient des pasteurs et éleveurs indigènes de Canaan qui ont progressivement adopté un mode vie différent de celui des autres autochtones.

L'existence historique du règne de David semble attestée mais l'étendue du royaume l'est beaucoup moins et sa datation précise reste inconnue. Les fouilles archéologiques menées depuis les années 60 montrent que nombre de vestiges sont largement antérieurs. Ces questions font l'objet de nombreuses controverses.

L'archéologie biblique n'est plus considérée, par la plupart des archéologues actuels, comme une activité scientifique. La raison en est que cette recherche est pré-orientée par ce qui est écrit dans la Bible : selon ses propres fondateurs, on travaille « une pioche dans une main et la Bible dans l'autre ».

Le texte biblique probablement conçu entre le VIII^e et le II^e siècles avant notre ère, a pour les historiens et archéologues, un but théologique et politique. Le temple devient le centre unique du culte sous l'autorité d'un descendant de David. Au nord, le royaume d'Israël est beaucoup plus riche et peuplé. Mais c'est le royaume du sud qui affirme par sa légitimité davidienne, sa vocation à gouverner l'ensemble des territoires israéliques.

Les mythes religieux sont relayés au XIX^e siècle par ceux des écrivains. Chateaubriand, Flaubert, Loti décrivent une Jérusalem fantasmée. Le tourisme prend le relais en cartographiant une partition de la vieille ville en 4 quartiers qui, selon les recherches de Vincent Lemire (Jérusalem 1900 chez Armand Colin) occulte l'émergence d'une identité citadine partagée.

L'épopée biblique assure, malgré les failles historiques considérables que l'on mesure bien maintenant, l'identité du peuple juif. Elle est enseignée comme « étant l'histoire » dans les écoles israéliennes. Pour les religions chrétiennes et musulmanes, Jérusalem a sans doute une importance sensiblement moins centrale.

Le projet israélien : vider Jérusalem de ses habitants palestiniens. Les remplacer par des colons.

David Ben Gourion, comme nombre d'autres pionniers du sionisme n'est pas religieux mais l'épisode qui le marque le plus dans la Bible est le livre de Josué, celui de la conquête exterminatrice par les Hébreux du pays de Canaan. Il écrit dans une lettre à son fils en 1937. « Entre nous, il doit être clair qu'il n'y a pas de place pour deux peuples dans ce pays... Il n'y a pas d'autre solution que de transférer les Arabes dans les pays voisins, de les transférer tous ; pas un village, pas une tribu ne doit subsister. » Ces propos d'avant la seconde guerre mondiale sont mis en actes à des rythmes variés mais en permanence depuis 1947.

Le 29 novembre 1947, l'ONU recommande la partition de la Palestine entre un État « juif » et un état « arabe ». Sauf un « corpus separatum » avec administration onusienne pour le secteur Jérusalem-Bethléem, situé au cœur de l'« État arabe ». Ben Gourion et le mouvement sioniste veulent gagner Jérusalem. Le 4 avril les villages situés le long de la route Tel-Aviv Jérusalem sont pris et leurs habitants expulsés, ou massacrés comme à Deir Yassin (120 villageois tués). Le secteur ouest de Jérusalem est occupé fin avril 1948, tous les Palestiniens sont expulsés, leurs biens sont saisis ou détruits. Au total 8 quartiers palestiniens de la ville et 39 villages du secteur ont subi le nettoyage ethnique (environ 75 000). Le 17 juillet, l'offensive de l'armée israélienne sur la Vieille Ville (1 km²) est repoussée par la Légion arabe. La Cisjordanie, dont Jérusalem-Est (6 km² soit 12 % de la ville) sera annexée par la Jordanie qui en expulse les habitants juifs (environ 3000).

Révocabilité du statut des Palestiniens de Jérusalem.

Depuis l'annexion israélienne de Jérusalem-Est en 1967 toujours non reconnue par l'ONU, les Palestiniens qui y vivent sont considérés comme des « résidents permanents ». Ce statut est révoquant pour les motifs suivants : accusation de violence, vivre de l'autre côté du mur mais dans les limites sans cesse élargies de la municipalité, échec à prouver que Jérusalem est son « centre de vie » (factures, fiches de paie, etc.). Les révocations se sont accélérées, depuis les années 1990, 80 % ayant été prononcées après 1995.

Les Israéliens veulent réduire le nombre de titulaires et empêcher la croissance de la population (permis de construire au compte-gouttes, réunification familiale quasi impossible). Les Palestiniens de Cisjordanie ou de Gaza ne peuvent se rendre à Jérusalem sauf s'ils ont un permis. En conséquence, la fragmentation de la société palestinienne est telle qu'elle rend plus difficile un destin commun.

Planification urbaine et colonisation

En 50 ans, seulement 5000 permis de construire ont été accordés aux Palestiniens pour une population passée de 71 000 à 340 000. 100 000 habitent des maisons construites sans permis et sont menacées d'une démolition.

La préservation de la nature est utilisée pour réduire les possibilités d'expansion des quartiers palestiniens. La colline

boisée de Jabal Abu-Ghneim (près de Bethléem) est déclarée « zone verte protégée » en 1969, puis « zone résidentielle » en 1996 pour y construire, en la déboisant, la colonie de Har Homa (15000 colons en 2018). Il en est de même pour les fouilles archéologiques.

Depuis 1967, 15 colonies israéliennes ont été illégalement construites à Jérusalem-Est. 210 000 colons israéliens y vivent, dont 2 700 dans des enclaves au cœur de quartiers palestiniens (dans et autour de la Vieille ville). À Silwan (quartier palestinien adossé à la vieille ville), 500 colons vivent surprotégés parmi quelque 10 000 Palestiniens.

152 000 colons vivent dans les colonies de la périphérie de Jérusalem (le « Grand Jérusalem », selon la terminologie israélienne) : Maale Adumim, Kokhav Yaacov, Gush Etzion ; le gouvernement israélien souhaite les annexer à la municipalité (un projet de loi à cet effet est en examen par la Knesset).

En 2017, 31 plans de construction de 3 155 unités de logement dans les colonies de Jérusalem-Est ont été relancés.

Dans la zone dite « E1 », entre Jérusalem-Est et Maale Adumin, un projet de construction de 3 500 unités de logement dans des colonies pour 14 500 personnes, encerclerait les quartiers palestiniens et forcerait au transfert de 18 communautés bédouines, soit 2 800 personnes.

La municipalité affiche sa doctrine de la « balance démographique » formulée en 1973 et selon laquelle elle doit conserver un taux maximum de 30 % de Palestiniens et 70 % d'Israéliens juifs dans la municipalité de Jérusalem. Si le projet de loi sur l'annexion de colonies et l'exclusion de quartiers palestiniens à la municipalité de Jérusalem va à son terme, il exclurait 120 000 Palestiniens et inclurait 140 000 colons israéliens, réduisant ainsi la proportion de Palestiniens dans la municipalité à 24 %.

Conditions du regroupement familial

Les hommes doivent avoir plus de 35 ans, les femmes plus de 25 ans. L'enregistrement des enfants est très difficile (10 000 ne le sont pas). Le conjoint non hiérosolymitain a simplement un permis temporaire (1 ou 2 ans). Près de la moitié des demandes sont refusées. Il existait une révocation pour manque d'allégeance à l'État israélien (dont trois députés et un ministre palestiniens ont été victimes). La Cour suprême a décidé que c'était illégal (selon la loi israélienne dont nombre de dispositions violent le droit international) et a donné six mois au parlement israélien pour changer la loi !

Les ouvriers qui travaillent en Israël doivent avoir plus de 26 ans et être mariés. Il n'y a pas de recours possible devant les tribunaux militaires sans avocat. Aux checkpoints, les files d'attente sont interminables. Les échanges commerciaux entre la Cisjordanie et Jérusalem sont quasiment impossibles et les produits achetés par les Palestiniens sont le plus souvent israéliens.

Le mur à Jérusalem

La ligne verte qui en 1967 sépare Israël et la Cisjordanie fait 325 km. Le mur en fait 710 km ce qui réduit à néant l'idée même d'un mur de « protection ». À Jérusalem, il suit la ligne verte sur seulement 15 km alors qu'il mesure dans cette zone 200 km.

(Berlin-Ouest, 3 fois plus grand, était ceinturé par 168 km de mur.) Les Palestiniens de Jérusalem payent taxes et impôts mais n'ont pas les infrastructures et services (écoles, centres sociaux et de santé, assainissement, eau, routes...) alloués aux Israéliens. Seuls 10 % du budget de la ville sont consacrés aux quartiers palestiniens alors que ces derniers représentent 36 % de la population.

À Jérusalem comme en Cisjordanie, ce que met en œuvre Israël s'apparente à un spaciocide et un sociocide. Cependant l'agrandissement permanent de la municipalité complique cet objectif. Globalement l'évolution de la population à Jérusalem est la suivante :

DATE	SUPERFICIE (en km²)	JÉRUSALEM-OUEST		JÉRUSALEM-EST		ENSEMBLE DE JérUSALEM	
		TOTAL	PALESTINIENS	ISRAÉLIENS	POP. TOTALE	PALESTINIENS	
1948	21 (?)	99 000	105 000	105 000	0	204 000	51,47 %
1967	108	196 000	72 000	72 000	0	268 000	26,90 %
1980		212 000	195 000	115 000	80 000	407 000	28,25 %
1993		235 000	315 000	155 000	130 000	520 000	29,86 %
2006	125	290 000	420 000	240 000	180 000	720 000	33,33 %
2018	125	337 000	550 000	340 000	210 000	901 000	37,73 %

N.B. : Pour 2006 et 2018, les totaux des différents groupes ne correspondent pas à la population totale en raison de la présence d'étrangers.

Un rapport objectif et non polémique est rédigé chaque année depuis 2005 par les chefs de mission des consuls généraux des États membres de l'UE, à Jérusalem-Est et Ramallah. Pour 2017, il se termine par plusieurs recommandations dont certaines se répètent chaque année car elles ne sont pas appliquées. Le rapport rappelle notamment la position officielle de l'UE qui est de considérer Jérusalem comme l'un des éléments du statut final des accords d'Oslo. Imposer une solution unilatéralement pour le statut de Jérusalem c'est donc rompre le processus de paix. Ils invitent l'UE à se faire le garant des négociations de paix. Ce rapport pourrait peser sur les décisions puisqu'il compile les entraves au droit international. Or, chaque année, le rapport des chefs de mission est enterré à cause des divergences internes aux États membres.

En aucun cas la Bible, ou tout autre texte sacré, n'a valeur de cadastre ou de droit de propriété dans cette ville aux périodes et identités multiples. Cette ville, comme le pays, est celle de tous ses habitants et devrait être régie par les principes à valeur universelle des Nations unies depuis 1945 : droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et interdiction des conquêtes par la force. Avec comme cadre le droit international.



L'atelier de tri

6>>> des actions liées à la journée de la terre, à la journée mondiale de l'environnement, à la journée mondiale de l'eau, à la journée du 8 mars... Membre de « Via Campesina », elle travaille en partenariat, notamment avec des juristes pour répondre aux violations des droits des paysans : dépôts de plainte pour la destruction d'arbres par exemple.

L'Union bénéficie de subventions de différents pays européens, dont la France, de pays arabes, ou de l'UNWRA. Ces aides suscitent des campagnes contre l'UAWC, les donateurs étant accusés par Israël de financer le terrorisme !

Création d'une « banque de semences »

Parmi les projets en cours, on peut souligner la création d'une banque de semences. Cette initiative, a débuté en 2003 avec l'aide de l'Union européenne et d'Oxfam Belgique.

Depuis plus de 15 ans la production et la distribution de semences locales aux agriculteurs se poursuivent. Cette activité mobilise quatre unités : de tri, de séchage, un laboratoire et une unité de stockage à court, moyen et long terme (de 5 à 75 ans). La collecte des plantes, la distribution des semences et promotion globale de cette démarche, se renouvellent annuellement pour cette branche de l'UAWC, afin de permettre une utilisation des semences locales sur les terres de Palestine. Un travail de grande envergure, à haute valeur stratégique, accompagné de diverses activités de suivis et de formation, pour sensibiliser et valoriser

ce développement, et l'étendre géographiquement en Cisjordanie et à Gaza.

En 2017, deux nouvelles catégories de semences ont été ajoutées au catalogue de la banque. Le nombre de bénéficiaires de la banque de semences atteignait alors 334 agriculteurs et agricultrices. Le secteur a aussi formé cinq étudiants et octroyé des bourses d'étude à quinze jeunes en cycle supérieur.

Lorsque nous avons visité le laboratoire, en avril de cette année, le projet et l'activité en Cisjordanie comme à Gaza, étaient résolument orientées vers des produits « bio » et pour l'enrichissement de la banque avec des semences aptes à se développer sans eau ; des plantations étant déjà visibles entre autres dans les villages de Dura et Beit Ula (gouvernorat d'Hébron) dans des parcelles éloignées dans des territoires sans aucune irrigation.

Malgré le nombre accru de demandes, le problème majeur rencontré reste de convaincre les Palestiniens d'utiliser ces semences plutôt qu'acheter des plants israéliens et/ou d'utiliser des OGM. D'où le choix de donner des semences, en échange de l'engagement

des fermiers à suivre les recommandations, à retourner à la banque une partie des plantes récoltées et à laisser un accès aux membres de l'UAWC pour une étude des résultats.

La masse de semences traitées permet une distribution deux fois par an, auprès de 400 fermiers, avec l'objectif de répondre à 500 demandeurs dès la prochaine remise de semences. Et l'espoir de pouvoir les semer sur 5 000 dunums (environ 500 ha.) avec une augmentation de la récolte et une meilleure qualité. Avec le but ultime de contribuer à « sauver la terre » et de tendre vers la souveraineté alimentaire.

Mireille Sève

6>>> d'une saute de vent ou de l'incompétence des pilotes israéliens chargé de l'épandage des herbicides) ont obtenu une compensation...

Mais pourquoi détruire les cultures palestiniennes le long des barbelés isolant la Bande de Gaza ?

Mais c'est élémentaire... c'est pour tirer plus facilement sur les Palestinien(e)s, comme sur des lapins, quand ils/elles ont l'outrecuidance de venir manifester à mains nues au pied des grillages et barbelés israéliens.

Jacques Fontaine

Israël : quelle union nationale ?

« **B**enyamin Netanyahu n'a jamais été aussi près de perdre le pouvoir⁽¹⁾. » Cette appréciation du commentateur Yossi Verter résume on ne peut mieux le résultat des élections législatives du 17 septembre en Israël. Le Premier ministre fait penser au joueur de poker qui perd, s'entête, s'endette et finit ruiné.

Il est en passe de battre le record de longévité de David Ben Gourion⁽²⁾ quand, fin décembre 2018, il contraint la Knesset à se dissoudre. La toile de fond, c'est l'exigence d'Avigdor Lieberman, le chef du parti russe *Israel Beïtenou* (Israël, notre maison), d'obtenir le vote définitif de la loi rendant le service militaire obligatoire pour tous, y compris les ultra-orthodoxes qui en étaient jusque-là dispensés – ce qui aurait signifié la fin de la coalition avec les partis ultra-orthodoxes.

Netanyahu perd ce premier pari : il ne trouve pas dans les urnes, le 9 avril, les 61 députés nécessaires pour former une coalition entre les *likoudnikim*, les religieux nationalistes et les ultra-orthodoxes. Faute de représentation

du Foyer juif de Naftali Bennett et d'Ayelet Shaked, il dépend d'Avigdor Lieberman, qui refuse son concours. Au lieu de passer la main à Benny Gantz, le leader du parti *Kahol Lavan* (Bleu Blanc), le Premier ministre force à nouveau la Knesset, en juin, à un douloureux harakiri.

Chacun le mesure : le scrutin du 17 septembre s'annonce alors plus comme un plébiscite que comme des législatives. Netanyahu en attend à la fois sa reconduction à la tête du gouvernement et le vote d'une « loi d'immunité⁽³⁾ » lui évitant la prison qu'il risque pour faits de corruption – les premières auditions devant le procureur général Avichai Mendelbit s'annonçant début octobre.

Pour l'emporter, le Premier ministre hystérise la campagne tous azimuts :

➤ **HYSTÉRIE GUERRIÈRE** : Israël, en toute impunité, bombarde les milices iraniennes en Syrie et en Irak, puis le

Hezbollah au Liban et menace même d'en faire autant contre les chiites au Yémen. Sans oublier Gaza : il va jusqu'à envisager un report des élections pour y déclencher une opération d'ampleur. Mendelbit rappellera heureusement que seule la Knesset peut renvoyer les élections et que seule une réunion du Cabinet de sécurité peut déclarer la guerre ;

➤ **HYSTÉRIE NATIONALISTE** : pour draguer l'électorat de droite et ultra-orthodoxe, Netanyahu annonce d'abord l'annexion des colonies de la Cisjordanie (soit plus de 50 % de son territoire), puis de la vallée du Jourdain (soit plus du tiers dudit territoire), le tout en violation du droit international, du droit israélien et des procédures en vigueur : l'armée, le gouvernement et la Knesset auraient dû se prononcer sur chacune de ces démarches ;

➤ **HYSTÉRIE RACISTE ENFIN** : coutumier des déclarations anti-arabes, le Premier ministre bat tous ses records. Facebook doit fermer pour vingt-quatre heures sa page, où il accuse les Palestiniens d'Israël de « vouloir tous nous annihiler – femmes, enfants et hommes⁽⁴⁾ ». Le jour même de l'élection, durant lequel il doit théo-

riquement se taire, il lance : « Il n'y a que deux options : un gouvernement que je dirigerai ou un gouvernement dangereux avec des partis arabes antisionistes⁽⁵⁾. » Et, comme le 9 avril, le *Likoud* tente d'envoyer des centaines de militants munis de caméras dans les bureaux de vote à forte densité arabe, sous prétexte d'empêcher la « fraude arabe » – alors que la plupart des tripatouillages recensés en avril furent le fait du *Likoud*. La Knesset a heureusement voté contre cette opération destinée surtout à dissuader les Palestiniens d'aller voter. À gauche, les bons résultats de la Liste unie contrastent avec ceux, mauvais, des partis sionistes (voir l'article de Thomas Vescovi).

C'est dire que la bataille principale s'est livrée à droite. Et que Netanyahu l'a perdue plus largement qu'aucun observateur n'avait osé le pronostiquer. Avec 32 sièges, le *Likoud* est devancé par le parti Bleu Blanc (33 sièges). Il en a perdu

8 sur 2015⁽⁶⁾. Et, même avec ses alliés « naturels », il arrive loin de la majorité espérée : 55 sièges au lieu de 61 sièges : il ne peut compter que sur les 7 députés du regroupement *Yamina* (À droite) d'Ayelet Shaked et sur les 16 élus des religieux ultra-orthodoxes, séfarades (*Shas*, 9) et ashkénazes (Unité du Judaïsme de la Torah, 7).

Ces bons résultats des « hommes en noir » en nombre de députés cachent un paradoxe : une forte réaction de la société contre les contraintes religieuses : selon un sondage, 64 % des électeurs juifs souhaitent exclure les ultra-orthodoxes du gouvernement (94 % des *Israël Beïtenou*, 93 % de l'Union démocratique, 90 % des Bleus Blancs, 71 % des Travaillistes et même 51 % des *likoudnikim*). Une forte majorité veut en particulier introduire le mariage civil, autoriser la circulation de transports publics et l'ouverture de commerces pendant le shabbat.

Voilà qui explique comment, en se présentant comme le défenseur de la laïcité, Lieberman a gagné son pari : avec 8 sièges, il fait figure de « faiseur de rois ».

Même parmi les plus proches alliés de Netanyahu, il y a un petit air de putsch. Ayelet Shaked, la femme au parfum « Fascisme », n'en fait pas mystère : Yamina doit lui servir de tremplin pour la succession. *Last but not least*, plusieurs piliers du *Likoud* – dont Benny Begin, le fils de l'ancien Premier ministre – ont appelé à ne pas voter pour leur ancien parti.

Surprise réjouissante par rapport aux derniers sondages, les kahanistes de *Otzma Yehudit* (Puissance juive), alliés avec le Premier ministre, ne franchissent pas – et de loin – le seuil de 3,25 %. Cet échec relativise quelque peu la dominante de cette élection : la droitisation de l'électorat.

Faut-il le répéter ? Si plusieurs facteurs se conjuguent pour alimenter cette dérive, de l'état de guerre permanent à la manipulation des médias, en passant par les manœuvres, déjà citées, de Netanyahu, la cause essentielle de ce phénomène réside dans l'absence d'alternative :

➤ **LA LISTE UNIE** défend évidemment une autre orientation, mais elle n'a pas pour vocation de rassembler la masse des Juifs, même si un certain nombre d'entre eux ont à nouveau voté pour elle ;

➤ **LES ALLIANCES OPPORTUNISTES DU PARTI TRAVAILLISTE ET DU MERETZ** ont accéléré leur faillite, qu'explique leur incapacité à faire entendre la voix de la paix avec les Palestiniens comme celle de la lutte contre les inégalités sociales ;

➤ **QUANT AU PARTI BLEU BLANC**, il ne se différencie guère du *Likoud*. Lorsque Netanyahu annonce l'annexion d'un tiers de la Cisjordanie, Gantz l'accuse... de « copier son programme », et, lorsqu'il parle de guerre d'ampleur contre Gaza, Gantz affirme qu'il faut « écraser une bonne fois le Hamas ».

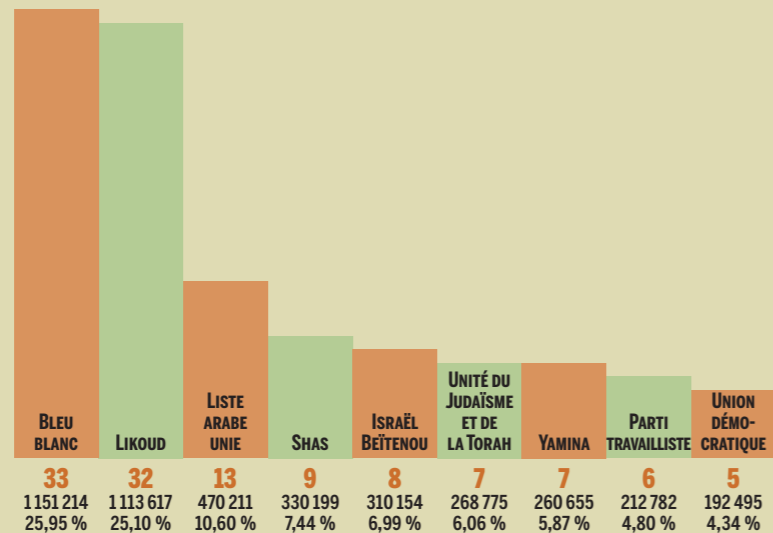
D'où la confusion de l'opinion s'agissant de l'avenir du conflit. En 2016, 70 % des sondés se déclarent hostiles à l'annexion de la Cisjordanie. Trois ans plus tard, ils ne sont plus que 28 % ! Entre-temps, la loi du 6 février 2017 l'a légalisée. Et Donald Trump en a légitimé le principe s'agissant de Jérusalem et du Golan. À quoi s'ajoutent les annonces de Netanyahu sur les colonies, puis la vallée du Jourdain et, à la veille du scrutin, Hébron. Quant au pourcentage des partisans d'une solution à deux États, il est tombé, lui, de 53 % à 34 %.

Depuis qu'Israël connaît les résultats définitifs des élections, il n'est plus question que d'union nationale. C'est oublier le risque d'un troisième scrutin à la Netanyahu, lequel risquerait toutefois de tourner à l'humiliation. Cette nouvelle élection se ferait aussi contre l'avis du président, Reuven Rivlin, un homme de droite attaché à la démocratie – au point d'affirmer qu'en cas d'annexion, « appliquer la souveraineté à une zone donne la citoyenneté à ceux qui y vivent⁽⁹⁾. » Mais, même si l'on retient l'hypothèse d'une « grande coalition », les questions s'accroissent : sous la direction de qui, avec quels partis et sur quel programme ?

Il y a bien sûr le système de la *rotatsia*, qui, de 1984 à 1988, a vu Shimon Peres et Itzhak Shamir se succéder comme Premier ministre : l'épée de Damoclès judiciaire qui pèse sur la tête de Netanyahu rend l'hypothèse hasardeuse, tout comme elle fragilise la prétention de l'actuel Premier ministre à être reconduit. En revanche, l'avance du parti Bleu Blanc pose Gantz en chef de gouvernement, avec l'appui de la majorité des dirigeants arabes. Mais, le parti *Balad* faisant exception, le challenger n'a que 54 « recommandations », contre 55 pour le sortant. Faute de majorité propre, l'ancien chef d'état-major devrait de toute façon inclure le *Likoud* et *Israël Beïtenou*, mais pas les ultra-orthodoxes qui, de toute façon, rechignent à siéger aux côtés de Yaïr Lapid, allié de Gantz. À moins que le général ne renonce pour des raisons tactiques, préférant laisser Netanyahu tenter et, sauf surprise, échouer : c'est le scénario qui se dessinait fin septembre.

Encore plus floue apparaît la question du programme, à en juger d'après les positions développées par les uns et les autres. À quoi auraient servi toutes ces élections si elles ne donnaient pas un coup d'arrêt à la radicalisation accélérée depuis 2015 par Netanyahu et ses alliés ?

Quid de la loi fondamentale 19 juillet 2018, qui officialise l'apartheid (son article 1 assure que « Seul le peuple juif a droit à l'autodétermination ») ? Quid de l'annexion de tout ou partie de la Cisjordanie ? Quid de l'arsenal liberticide voté depuis dix ans ? Quid des alliances d'Israël avec tout ce que l'Europe compte de populistes, quand bien même ils sont antisémites ?



L'histoire ne se répète pas. Espérons-le en tout cas : la première et principale expérience d'union nationale a commencé en Israël lorsque Menahem Begin, alors chef du Herout, successeur de l'Irgoun et ancêtre du *Likoud*, entra dans le gouvernement Levi Eshkol le 1^{er} juin 1967. Quatre jours plus tard, Israël déclenchait la guerre des Six-Jours...

Le 27 septembre 2019

Dominique Vidal

auteur de *Antisionisme = antisémitisme ?*
Réponse à Emmanuel Macron, *Libertalia*,
Montreuil-sous-Bois, 2018

- (1) *Haaretz*, Tel-Aviv, 19 septembre 2019.
- (2) Ben Gourion dirige le gouvernement durant treize ans, de 1948 à 1963 (sauf en 1954 et 1955). Netanyahu est Premier ministre de 1996 à 1999, puis de 2009 à 2019.
- (3) Voir l'excellent site *Al-Monitor*, 18 septembre 2019.
- (4) Site *Times of Israel*, 18 septembre 2019.
- (5) Site du *Jerusalem Post*, 18 septembre 2019.
- (6) 19 septembre 2019.
- (7) *Haaretz*, 19 septembre 2019.
- (8) Le *Likoud* a intégré cette fois le parti Koulanou, qui avait fait scission en 2015 : ensemble, à l'époque, ils avaient obtenu 40 sièges.
- (9) Site *Times of Israel*, 13 février 2017.

À la recherche d'une gauche en Israël

Pour la première fois dans l'histoire d'Israël, la gauche non sioniste obtient davantage de députés que la gauche sioniste. La Liste unie, en remportant treize sièges, contre six et cinq pour le Parti travailliste et le *Meretz*, pourrait instaurer un nouveau rapport de force et une dynamique positive pour le peuple palestinien.

Une gauche sioniste marginalisée

Le sionisme travailliste ne fait plus recette. Il n'est même pas parvenu à profiter de l'élan de mobilisation contre la loi État-nation. Incapables de proposer des programmes politiques alternatifs et mobilisateurs, les deux formations de gauche sioniste sont confrontées à des scores parmi les plus faibles de leur histoire. Si le *Meretz* stagne autour de cinq députés depuis les années 2000, le Parti travailliste doit bel et bien tirer un trait sur son hégémonie d'antan, lui qui domina la scène politique israélienne de 1948 à 1977, puis de 1992 à 1996 sous l'ère Rabin-Peres.

En avril, la catastrophe électorale fut telle (six députés pour le Parti travailliste, quatre pour le *Meretz*) que différentes annonces laissaient entrevoir une fusion entre les deux formations. Finalement, elles ont décidé de s'appuyer sur le retour d'anciennes figures travaillistes qui espéraient s'imposer, pour le scrutin de septembre, comme le « sauveur » du sionisme travailliste et le « tombeur » de

Netanyahu. Le premier, Ehud Barak, fossoyeur du camp de la paix en 2000, a lancé son « mouvement démocratique », bénéficiant rapidement d'une alliance avec le *Meretz*, au détriment pour ce dernier d'un rapprochement avec la Liste unie. Le second, Amir Peretz, est revenu à la tête du Parti travailliste et a noué une alliance avec le parti centriste *Gesher* (Pont). Ces aventures se sont avérées infructueuses puisque les deux listes obtiennent en septembre des scores quasiment identiques à ceux d'avril, à savoir six députés pour les travaillistes et cinq pour l'union Barak-*Meretz*.

Peu présente dans la défense des ONG anti-occupations ciblées par Netanyahu et ses alliés, cantonnée à la sphère privilégiée des juifs ashkénazes de Tel-Aviv ou Haïfa, coupée de la réalité de ces milliers d'Israéliens qui vivent dans la précarité, la gauche sioniste continue son processus de marginalisation⁽¹⁾. La liste Bleu blanc, de son côté, en fondant sa campagne sur les libertés menacées avec Netanyahu et en se présentant comme la seule « opposition » crédible au Premier ministre, a raflé en avril comme en septembre le gros de l'électorat de la gauche sioniste. À titre d'exemple, dans les dix plus grands *kibboutzim* du pays, la liste centriste arrive en tête. Jamais les *kibbutznikim* n'avaient manifesté un tel soutien à des candidats étrangers au mouvement sioniste travailliste.



Ayman Odeh (au centre) en campagne à Eilabun en Galilée

La Liste unie peut-elle peser politiquement ?

La gauche non-sioniste, quant à elle, composée des partis palestiniens d'Israël et de la coalition judéo-arabe *Hadash*, a retenu les leçons de la division. En se présentant séparément en avril, ces formations avaient souffert d'une faible participation de l'électorat palestinien, qui passa de 64 % en 2015 à 49 %. À cela s'ajoutent les appels pour le boycott des élections, orchestrés par des militants antisionistes qui considèrent la participation au processus électoral comme une légitimation des institutions sionistes, et perçoivent comme illusoire l'espérance des candidats palestiniens de pouvoir changer le système en siégeant à la Knesset.

Pour le scrutin de septembre, la Liste unie s'est reformée. Menée par le communiste Ayman Odeh, la campagne a remobilisé l'électorat palestinien, sans délaisser les territoires pouvant être des réserves de voix, comme Tel-Aviv où la coalition a tenu un meeting faisant salle comble. Odeh y a notamment réaffirmé son souhait de participer à une

coalition élargie pour faire barrage à l'extrême droite, tout en mentionnant quelques conditions préalables, comme la reprise du processus de paix, l'abrogation de la loi État-nation, la fin de l'occupation militaire en Cisjordanie ou la construction d'une nouvelle ville arabe en Israël.

Comme aux élections de 2015, la Liste unie a créé une réelle dynamique dans l'électorat palestinien. La formation a pu s'appuyer sur la Coalition 17/9, un rassemblement de onze organisations issues de la société civile palestinienne d'Israël, et comptant près de six cents volontaires, chargés d'aller convaincre leur communauté de retourner aux urnes. La Liste unie a ainsi confirmé son statut de troisième force politique du pays, en obtenant 13 mandats, soit autant que son score historique de 2015, mais trois de plus qu'en avril 2019.

Reste à connaître l'influence réelle de ces députés au sein de la Knesset, très isolés entre 2015 et 2018. Le coup de téléphone de Gantz à Odeh, quelques heures après les résultats, pour le féliciter de son score, n'a rien d'anodin. Le leader de

Bleu blanc comptait sur un soutien de la Liste unie à sa coalition gouvernementale. Les tractations au sein de la gauche non sioniste ont conduit à de nouvelles divisions. Dix députés de la Liste unie, dont Odeh, considèrent la chute de Netanyahu comme prioritaire, mais sans signer un chèque en blanc à Gantz. Ils ont accepté de recommander ce dernier au poste de Premier ministre, contre des engagements sur trois points : l'arrêt des démolitions de maisons dans les communes arabes d'Israël, une politique contre la criminalité dans ces mêmes localités et l'ouverture de discussion sur la reconnaissance des villages bédouins. Il n'existe qu'un seul précédent dans l'histoire d'Israël : en 1992, la gauche non sioniste avait recommandé Rabin. De leur côté, les trois députés de la Liste unie issus du parti nationaliste arabe *Balad*, ont préféré s'abstenir de toute recommandation, considérant que les positions de Gantz ne « différaient pas ou peu » de celles de Netanyahu. Leur décision permet ainsi à Netanyahu de rassembler un député de plus que Bleu blanc, l'obligeant à devoir tenter en premier de former un gouvernement.

Les deux principales formations de la Liste unie, *Balad* et *Hadash*, affirment défendre la lutte du peuple palestinien au sein des frontières d'Israël. Toutefois, si *Balad* s'est rangé derrière la solution à deux États, il refuse de concéder la moindre légitimité au sionisme, se maintenant à l'écart de toute coopération avec des organisations apparentées « sionistes ». Pour le *Hadash*, et son leader Odeh, la participation à la politique israélienne doit justement servir la défense des droits des Palestiniens. Cela peut ainsi passer, en fonction du contexte, par des alliances, sur des bases claires, avec des organisations sionistes. Les positions d'*Hadash* seraient, selon une étude israélienne, en cohérence avec la volonté de 76 % des Palestiniens d'Israël, qui soutiennent l'entrée de députés arabes aux responsabilités gouvernementales. À l'inverse, seuls 49 % des Juifs israéliens se disent prêts à accepter l'entrée d'un député palestinien au gouvernement.

Le vote des Palestiniens d'Israël

Si l'électorat palestinien soutient majoritairement les formations issues de ses rangs, une partie de cette population ne cache pas son intérêt pour d'autres offres politiques. L'alliance Bleu blanc, par exemple, reçue entre 60 000 et 70 000 voix arabes, l'équivalent d'un siège à la Knesset. Il faut dire que le leader de cette coalition, Benny Gantz, menait une campagne active auprès de la minorité palestinienne. La candidate druze sur sa liste, Gadeer Kamal-Mreeh, n'hésitait pas à critiquer la Liste unie, qu'elle accusait de se préoccuper davantage des problématiques de Cisjordanie ou de Gaza plutôt que du quotidien des Palestiniens d'Israël.

Elle les appelait à « défendre leurs droits et leurs conditions de vie en Israël ». Cette démarche s'appuie sur une réalité sociale. Selon une étude israélienne réalisée au premier semestre 2019, la lutte contre l'insécurité dans les communes arabes et la qualité de vie arrivent en tête des préoccupations des Palestiniens d'Israël.

Avec un taux de participation de dix points supérieurs au scrutin d'avril, 81 % des électeurs palestiniens ont opté en septembre pour la Liste unie, contre 71 % lorsque la gauche non-sioniste s'était présentée séparément. Une étude approfondie des résultats montre que la liste Bleu blanc bénéficie de soutien parmi les communautés bédouines et druzes. D'une part, les Bédouins gardent en mémoire les violences subies dans le cadre du plan Prager, qui vise à les déporter vers des zones résidentielles pour récupérer leurs terres. D'autre part, une majorité de Druzes reste attachée au « Pacte de sang », censé assurer leur protection par les institutions israéliennes, mais que la loi État-nation remet en cause. Ainsi, bien que membres à part entière de la population arabe d'Israël, Bédouins et Druzes semblent davantage se mobiliser pour la défaite de Netanyahu plutôt que par la progression de la Liste unie, par qui ils ne se sentent pas forcément représentés. Par exemple, dans les villes druzes de Daliat el-Karmel ou Isfiya, Bleu blanc obtient plus de 50 % des voix.

Fin de l'État palestinien ?

Les scrutins d'avril et septembre 2019 ont dessiné de nouvelles lignes de fracture au sein du champ politique israélien. Deux nationalismes sionistes se font face : l'un illibéral et religieux, l'autre laïc et prétendument défenseur de valeurs démocratiques. Les antagonismes plus traditionnels, tels que progressistes contre conservateurs, partisans d'un dialogue avec les Palestiniens contre défenseurs de la colonisation, semblent dépassés. Jamais la perspective d'un État palestinien n'a bénéficié d'aussi peu de soutien parmi la Knesset élue. Cependant, l'engagement de cette nouvelle génération de Palestiniens d'Israël au sein de la politique de leur État change la donne et peut instaurer un nouveau rapport de force : désormais, quiconque en Israël souhaite former un gouvernement sans l'extrême droite et les religieux ultraorthodoxes devra nécessairement se tourner vers les Palestiniens. ■

Le 27 septembre 2019

Thomas Vescovi

auteur d'Une histoire des gauches israéliennes,
La Découverte, à paraître au printemps 2020

(1) Pour plus de détails : Thomas Vescovi, « Gauches israéliennes : condamnées à la marginalisation ? », *Middle East Eye*, 23 mai 2019.

La bataille contre la « Résolution Maillard »

Dans la guerre ouverte qu'il mène contre le mouvement international de solidarité avec la Palestine, le gouvernement israélien a une stratégie : faire peser le soupçon d'antisémitisme sur toute critique de la politique israélienne. Elle utilise deux armes principales : l'assimilation de l'antisionisme à l'antisémitisme, et la « définition IHRA » de l'antisémitisme. Une définition associée à des exemples faisant majoritairement référence à l'État d'Israël.

La « proposition de résolution pour lutter contre l'antisémitisme » présentée par le député Sylvain Maillard ne fait pas dans la dentelle : après un préambule qui fait de l'antisionisme la cause de tous les maux, l'unique article de cette résolution a pour seul objet d'adopter cette « définition IHRA ». Pouvions-nous attendre autre chose de ce député, invité par le réseau d'influence Elnet à présenter ce projet en présence du lobby israélien des colons la veille de sa présentation à l'Assemblée ?

Elle devait être adoptée le 29 mai mais son examen a été reporté. Dès le 3 juin, sur la base d'une lettre à tous les députés, une formidable mobilisation se mettait en mouvement au niveau de nos groupes locaux : près de 50 d'entre eux se sont mobilisés, ont pris contact avec plus de 220 députés et en ont rencontré plusieurs dizaines. Un certain nombre de députés ont demandé que leur signature soit retirée de la proposition de résolution. Et plus de 3 000 signatures d'acteurs de la société civile ont été apportées à une lettre demandant aux députés de ne pas suivre cette proposition de résolution.

Argumenter sur les « exemples » de la « définition IHRA »

La moitié des « exemples » censés illustrer la définition de l'antisémitisme sont relatifs à Israël. En voici un, avec l'argumentation que l'on peut lui opposer.

/ « EXEMPLE » / Nier au peuple juif le droit à l'autodétermination, en prétendant par exemple que l'existence de l'État d'Israël est une entreprise raciste.

/ ARGUMENT / L'identification d'un « peuple juif » doté de droits particuliers, au-delà des cultures juives ou de la religion, est à la base du sionisme. L'accepter ou la refuser relève du libre débat, et en aucun cas de l'antisémitisme. Cela ne remet pas en cause l'existence de l'État d'Israël mais cela peut interroger sur sa nature.

Quant au caractère raciste de l'État d'Israël, il est aujourd'hui avéré depuis l'adoption de la loi « État-nation du peuple juif », le 18 juillet 2018. Cette loi est fortement critiquée par de nombreux secteurs de l'opinion israélienne.

Oui, on peut aujourd'hui parler de racisme, d'apartheid, de suprémacisme à propos de l'État d'Israël. Ces mots peuvent faire débat, mais ils ne traduisent en rien des opinions antisémites.

Au niveau national, nous avons eu plusieurs rencontres, y compris avec le président du groupe parlementaire LaREM. Nous en avons tiré deux convictions : l'initiative crée un malaise au sein de la majorité, mais le lobby israélien ne lâchera pas. La résolution, à peine modifiée, risque fort d'être soumise au vote de l'Assemblée avant la fin de la session parlementaire, peut-être au cours de la première semaine de décembre.

Une nouvelle phase de mobilisation

C'est donc une nouvelle phase de mobilisation qui est engagée depuis la rentrée, en lien étroit avec la Plateforme des ONG pour la Palestine et le Collectif national. De nouveaux outils seront proposés. Tous nos groupes locaux, toutes nos militantes et militants, tous nos sympathisants seront sollicités pour se mobiliser en impliquant largement nos partenaires. ■

Bertrand Heilbronn

Pour mieux s'informer

- Le dossier de l'AFPS sur la « définition IHRA » : http://www.france-palestine.org/IMG/pdf/afps_definition_ihra_antisemitisme.pdf
- La fiche de la Plateforme : <https://plateforme-palestine.org/Re-definir-l-antisemitisme-pour-taire-les-defenseurs-des-droits-des-Palestiniens>
- Article sur le site Orient XXI : <https://orientxxi.info/magazine/comment-israel-manipule-la-lutte-contre-l-antisemitisme,2892>
- Lorsque le réseau ELNET se vante de son action : <http://elnetwork.fr/rencontres-strategiques-delnet-28-mai-2019>

Une définition « non contraignante » sur le plan juridique ?

L'argument est souvent avancé pour minimiser la portée de la résolution. Mais la question ici n'est pas la loi, c'est la propagande et l'intimidation. Cet été, une commune du Grand Londres a fait annuler un rallye cycliste caritatif pour les enfants de Gaza. La raison ? Les organisateurs utilisaient le mot « apartheid » sur le site de l'événement, et des conseillers municipaux ont craint d'être considérés comme antisémites au sens de la « définition IHRA » adoptée par le gouvernement britannique.

Extraits de l'intervention de Bernard Ravenel
au procès intenté par MSF (Médecins Sans Frontières) au CRIF.

Quand MSF refuse la diffamation

Comme d'autres organisations humanitaires, MSF organise régulièrement des expositions, édite des brochures qui rapportent des témoignages de l'action de ses collaborateurs et de la situation des populations qu'elle protège et secourt en vertu du droit international humanitaire. C'est ainsi que dans le cadre de « Focus Palestine » organisé à la Maison des Métallos, établissement culturel de la Mairie de Paris, MSF a monté une exposition ayant débuté le 15 décembre 2015 pour se terminer le 17 janvier 2016 dénommée « In Between Wars » : une immersion au cœur du quotidien des Palestiniens. MSF a voulu ainsi restituer le décor réel de la bande de Gaza montrant la multiplicité des formes de violence par lesquelles le conflit se manifeste et s'impose au quotidien tel que les collaborateurs et les patients de MSF peuvent en témoigner.

Il faut rappeler que l'association Médecins Sans Frontières (MSF) est une des principales associations humanitaires et médicales internationales. Elle a été créée en 1971 à Paris par des médecins et des journalistes. Elle emploie aujourd'hui plus de 5 000 salariés dans plus de 30 pays en soutien aux populations nécessitant des soins médicaux d'urgence dans les zones de conflits ou à la suite de catastrophes humanitaires ou d'épidémies. C'est dans ces conditions que les équipes de MSF sont appelées à intervenir régulièrement au Proche et Moyen-Orient et notamment depuis 1989 en Palestine et plus spécialement à Gaza. Elle était d'autant mieux placée pour montrer à la société française, souvent sous-informée, la réalité de la vie et de la mort à Gaza.

Apologie du terrorisme ?

Le 17 décembre 2015, deux jours après l'ouverture de l'expo, le président en exercice de MSF, le docteur Mego Terzian, reçoit un courrier du CRIF sous la signature de son président, Roger Cukierman, qui estime que cette exposition « est une incitation à la haine et une apologie du terrorisme ». En conséquence il « demande de mettre un terme à cette exposition dont la nature ne peut qu'attiser la violence antisémite et augmenter la menace terroriste à Paris ».

MSF demande alors au président du CRIF de retirer ses accusations injurieuses et menaçantes. Demande restée sans réponse qui amène logiquement MSF représenté par son président à déposer plainte avec constitution de partie civile pour « diffamation publique envers un particulier ». William Bourdon est choisi pour avocat. Deux témoins sont cités devant le Tribunal correctionnel de Paris, Jean-Paul Chagnollaud, président de l'Iremmo et moi en tant qu'ex-président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine (2001-2011).

Tel est le contexte dans lequel je suis amené à témoigner le 17 mai dernier dans ce procès en soutien à MSF. Voici quelques extraits de mon intervention.

Le poids des mots

J'ai donc été particulièrement éberlué par la démarche du CRIF et de son président. Et je tiens à préciser qu'aucune des associations de la Plate-forme, dont MSF partage les principes et les objectifs, n'a entretenu la moindre ambiguïté ni sur le terrorisme ni sur l'antisémitisme.

M'interrogeant sur le sens et le contenu des déclarations de Roger Cukierman et du CRIF, je voudrais présenter au tribunal mon analyse sémantique.

Il existe beaucoup de façons de parler des choses, tout dépend des mots qui sont utilisés. De ce point de vue le conflit entre Israéliens et Palestiniens prend son sens non pas tellement par la description des événements mais par les mots avec lesquels ils sont décrits. Mais les mots, comme chacun sait, ne sont pas neutres. Et sur ce sujet ils le sont si peu que l'on parle de guerre quand on se réfère aux Israéliens et de terrorisme quand il s'agit des Palestiniens. Guerre et terrorisme sont deux mots lourds qui en appellent immédiatement d'autres, comme raison et tort, bourreau et victime, riches et pauvres, Occident et Orient. Tout un lexique d'oppositions binaires utilisable selon les objectifs et les humeurs de celui qui écrit et puis, in fine, le message qui passe est : les Israéliens font la guerre comme État disposant du monopole de la violence légitime et les Palestiniens ne sont que des terroristes. Guerre et terrorisme sont des mots

incapables d'expliquer la spécificité, y compris culturelle, du conflit. Et de fait il nous a été difficile à la Plateforme des ONG de nous soustraire à la tyrannie de ces deux mots qui ont acquis l'inertie d'un stéréotype. Il le fallait si nous voulions une plus grande capacité de convaincre du sens et de la justesse de notre propre action en faveur de la cause palestinienne. Il a fallu trouver d'autres mots pour les ajuster aux faits, appeler les choses par leur nom, ou plutôt par leurs noms – invasion, massacre, opération de police... – contre une version des faits qui s'est imposée avec l'autorité d'un protocole international qui, d'une part, légitime la politique du gouvernement d'Israël et de l'autre criminalise tout le peuple palestinien.

S'interroger sur le sens du mot martyr

Un mot sur l'emploi du mot « martyr » par MSF qui reproduit simplement le terme palestinien écrit à côté des portraits de Palestiniens tués « au combat », de tous les morts au combat et non seulement de ceux des jeunes Palestiniens impliqués dans des attentats comme le suggère le CRIF qui

considère, là encore, comme une « apologie du terrorisme » le fait de citer le mot.

Je me suis beaucoup interrogé sur le sens à donner au terme de martyr, figure très importante de la chrétienté comme de la révolution chiite iranienne. Pour ma part je considère juste que MSF reprenne ce même mot qui pourrait nous aider à remonter au contexte qui donne sens à cette figure. Là encore il ne s'agit pas d'une légitimation indirecte du terrorisme mais d'essayer, contre l'ethnocentrisme occidental de notre regard sur les Autres, de comprendre un monde culturellement différent du nôtre... Une condition pour la paix entre les peuples du Moyen-Orient...

Bref, je souhaite très vivement que le tribunal prenne une décision qui confirme la légitimité morale de MSF qui se bat chaque jour pour porter secours aux quatre coins du monde, d'un monde victime de l'injustice et de la cruauté des puissants.

Bernard Ravenel

Le CDH de l'ONU et la base de données d'entreprises opérant dans les colonies israéliennes : du nouveau, enfin ?

Dans le numéro 62 de PalSol d'octobre 2017 (déjà!), nous rappelions l'affaire de cette base de données, qui serait actualisée régulièrement. Depuis, comme nous l'écrivions, les lobbys israélien et états-unien n'ont eu de cesse d'en bloquer la publication, certes embarrassante, car les affaires des entreprises concernées y apparaissent clairement illégales. Cependant certaines entreprises internationales et françaises se sont retirées des colonies, comme Systra, et Alstom, parties prenantes dans le prolongement du tramway de Jérusalem (mais pas EGIS Rail) ; d'autres ont hésité (AirBnB...) se retirant des colonies pour finalement s'y réinvestir. Preuve que la perspective d'une telle liste fut déjà efficace.

L'affaire dure depuis avril 2016 (résolution 31/36(1)) et n'a guère avancé. Sauf... qu'une nouvelle lettre(2) a été remise au Haut-Commissaire en personne le 27 août 2019, lors d'une réunion avec Al-Haq à Genève. Une première lettre

datait du 27 novembre 2018. Madame Michelle Bachelet, Haut Commissaire du CDH (Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU), a reçu ce dernier courrier signé par une centaine d'organisations et associations(3) lui rappelant que cette publication prévue pour la 34ème session du CDH a encore été repoussée lors de sa 41ème session, en juin 2019.

Les signataires appellent madame Bachelet, garante de l'indépendance du HCR, à éclaircir les raisons de ce report indéfini, dû à des pressions politiques, report d'autant plus gênant que, rappellent-ils, Israël a significativement augmenté le nombre de ses colonies durant cette période. Les signataires ont pressé le Haut Commissaire de publier cette liste au moins pour la 42ème session du CDH de l'ONU en septembre de cette année. Lorsque cet article paraîtra, nous saurons si cette lettre a été suivie d'effet.

Jacques Fröchen

(1) Texte en anglais : <https://unispal.un.org/DPA/DPR/unispal.nsf/0/27504FA26B31893385257FDB0074C1FC>

(2) Texte en français : <https://www.cidse.org/fr/joint-civil-society-letter-to-un-high-commissioner-for-human-rights/>
Texte en anglais : http://www.alhaq.org/cached_uploads/download/alhaq_files/images/stories/PDF/HC_Database_Letter_27%20November%202018.pdf

(3) Pour la liste complète en français voir : <https://www.cidse.org/fr/joint-civil-society-letter-to-un-high-commissioner-for-human-rights/>

Mission « jeunes » en Palestine

Du 8 au 18 juillet 2019, dix jeunes de 20 à 31 ans, ont participé en Palestine à une mission découverte. Retour sur cette expérience forte.



Le groupe à Jérusalem-Est

comprendre que non. Je ne pouvais m'imaginer que le quotidien des Palestiniens était à ce point menacé par l'occupation. J'ai eu le sentiment d'un harcèlement perpétuel en voyant des spectacles culturels, pourtant inoffensifs, menacés pour des raisons de sécurité. J'ai eu le sentiment d'une asphyxie générale en voyant l'impossibilité pour les Palestiniens de produire eux-mêmes leur agriculture. J'ai eu le sentiment d'un isolement forcé en voyant des volontaires internationaux empêchés de rentrer simplement en contact avec des Palestiniens. En résumé, j'ai eu le sentiment d'assister devant mes yeux à un véritable sociocide.

ANNA : En effet, les Palestiniens n'ont qu'une seule arme de résistance : leur vie. À plusieurs re-

prises, les Palestiniens que nous avons rencontrés nous ont dit : « Exister c'est résister ». À d'autres moments nous avons entendu « Résister c'est exister » : la résistance leur donne la force de vivre. Le cas de la ville d'Hébron en est un très malheureux exemple.

Hébron est une ville catastrophiquement attachante. Son passé est touchant, son présent est révoltant ! La vieille ville est une prison pour les 40 000 Palestiniens, ils y ont perdu tous leurs droits : s'exprimer, se déplacer, étudier, habiter, commercer...

Cette vieille ville est monopolisée par 600 colons, protégés par 1 600 soldats. Ces derniers ont tous ces droits que les Palestiniens n'ont pas et pourtant ils peuvent se montrer particulièrement agressifs. Ils ont été éduqués dans la

peur et avec ce sentiment que les non-juifs sont dangereux. La haine de l'autre les emprisonne.

ANTONIN : Un autre exemple d'emprisonnement est l'exemple d'Omar. Ce fermier palestinien, vivant dans les environs de Bethléem, habite sur une colline à la vue magnifique mais entourée de plusieurs colonies. La colonisation exerce une pression telle qu'il est aujourd'hui coupé de son village Beit Jallah, ses déplacements sont contrôlés par l'armée et toute entrée chez lui est filtrée voire interdite. Ainsi, le soir de la rupture du jeûne du ramadan, les soldats ont empêché les proches d'Omar d'accéder à la ferme.

Cette pression psychologique s'exerce également par des menaces directes sur sa ferme et son activité. En 2012 Israël a procédé à des explosions tout près de chez lui. Lors de cet événement, une partie de la maison d'Omar a été détruite, il est resté longtemps sans toit. Depuis peu Omar a reçu un ordre de démolition sur une partie de sa ferme : le cabanon des toilettes et le puits. Son activité agricole est aussi fréquemment sabotée. Malgré le soutien de groupes de solidarité internationaux, ses plantations de kiwis ou d'oliviers ne sont pas l'abri des destructions volontaires de l'armée.

En conclusion, tout est fait pour encourager Omar à quitter sa terre qui par, son altitude, constitue un intérêt stratégique pour le projet colonial d'Israël. Malgré l'isolement forcé de ses proches et de la communauté internationale, malgré les intimidations et les destructions et comme tous les Palestiniens que nous avons rencontrés, Omar est un homme, digne, souriant et à l'hospitalité sans égale : c'est sans doute cela qui m'a le plus ému.

ANNA : Ce voyage riche en émotions a renforcé le caractère militant de chacun d'autant plus que tous les Palestiniens rencontrés nous ont sollicités pour témoigner à notre retour. Notre projet de diffuser notre expérience, déjà présent avant le voyage, s'est renforcé.

En premier lieu, au sein de notre entourage et de notre réseau d'amitié, en parlant de ce que nous avons vu. Certains ont organisé des projections de photos avec leurs proches. D'autres membres du groupe proposeront une projection dans leur université et enfin nous serons présents à la fête de l'Humanité pour y témoigner.

En second lieu, en créant un outil de communication plus large à destination, notamment, de notre génération. Nous souhaitons alerter sur la situation à l'aide d'une carte numérique interactive comprenant des vidéos, des photos et des articles. Nous avons l'ambition également d'utiliser au maximum les réseaux sociaux pour communiquer sur notre expérience.

Nous sommes conscients des limites de notre projet, nombreux ont écrit et n'ont jamais été lus, ou seulement par

des personnes déjà sensibilisées. Mais c'est un moyen d'agir et cela nous donne de l'espoir. Nous ne pouvons pas rester sans rien faire après ce que nous avons vécu. Le premier et le plus important des défis que nous nous sommes lancés était d'entrer sur le territoire israélien, ce fut un succès!

Nous remercions Mado et Julie qui nous ont accompagnés et tous ceux qui ont participé à l'organisation de la mission (un grand merci à Anne). Votre engagement est un modèle pour nous!

Antonin et Anna

Hommage à Simone Veil

La nation a rendu hommage à Simone Veil, l'année dernière, en transférant ses cendres (et celles de son mari) au Panthéon. Les militants des droits des Palestiniens se souviennent que Simone Veil, bravant l'opposition du gouvernement israélien, a été le dernier ministre français à se rendre à la Maison d'Orient à Jérusalem qui, d'après May Maalouf Monneau⁽¹⁾, faisait fonction de mairie pour les palestiniens de Jérusalem, sous la direction de Fayçal Hussein⁽²⁾, jusqu'à sa fermeture définitive par le général Sharon en 2004.

Philippe Daumas

(1) May Maalouf-Monneau *Les Palestiniens de Jérusalem L'action de Fayçal Hussein* Comprendre le Moyen-Orient 2009

(2) Propriété de la famille de ce dirigeant palestinien, elle était le bureau officieux de l'OLP à Jérusalem [NDLR]

Avis de recherche

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES DE LA COMMISSION PARRAINAGES D'ENFANTS DE L'AFPS

Vous êtes libre le jeudi de 14 h à 17 h

Vous n'êtes pas effrayé(e) par les tâches administratives et l'informatique: courrier, classement, téléphone...

Vous êtes motivé(e) pour dynamiser l'équipe Venez nous rencontrer à la permanence

21ter rue Voltaire 75011 Paris

ou contactez-nous par mail à l'adresse suivante :

parrainage@france-palestine.org

Une équipe de footballeurs amputés de Gaza en tournée

Nous savons que lors des marches du retour à Gaza, l'armée israélienne tire sur les manifestants désarmés avec des munitions destinées à mutiler les personnes visées. Nous savons aussi que lors des bombardements meurtriers de 2009, 2012 et 2014 touchant les populations civiles les blessés ont été innombrables et que là aussi beaucoup ont dû être amputés. Aussi y a-t-il des centaines d'amputés à Gaza notamment parmi les jeunes. Malgré leur handicap nombre d'entre eux arrivent à se réinsérer dans la société, notamment par le sport.

Au mois d'avril Simon Baker, président de la Fédération Européenne de Football pour Amputés s'est rendu à Gaza où il a aidé la PAFA (Association Palestinienne de Football pour Amputés) à créer un championnat de foot pour amputés. Il existe au moins six équipes qui participent à ce championnat.

Très peu médiatisé, le football pour amputés se joue à 7 contre 7 sur un terrain de 60 x 40 m (l'équivalent d'un demi-terrain classique). Il n'y a pas de hors-jeu et les béquilles comptent comme une main dans le football traditionnel. Le gardien, lui, a deux jambes et ne peut pas sortir de sa surface. Il est en revanche amputé d'une main (ou a une malformation)

Le Collectif Solidarité Palestine Ouest Étang de Berre a donc pensé qu'une façon nouvelle de mettre en lumière la situation à Gaza pouvait être d'inviter une équipe de footballeurs amputés de Gaza à venir rencontrer l'Équipe Française de Football pour Amputés (qui a atteint les huitièmes de finale au Championnat du Monde au Mexique en novembre 2018). Un public très large a été invité : clubs sportifs valides et handicapés, clubs de supporters de l'Olympique de Marseille, etc.

L'objectif était tout simplement que des milliers de sportifs se posent la question « *pourquoi tant de mutilés sur un aussi petit territoire ?* » Si l'on en juge par le public qui a participé aux déplacements de l'équipe gazaouie et à la couverture médiatique l'objectif a été atteint. Pour Martigues l'équivalent de plusieurs pages de quotidien régionaux, un reportage sur le média local, un passage très sympathique dans le journal de FR3 Provence... De très nombreuses associations que nous ne pouvons pas toutes citer ont soutenu cette initiative et permis d'en faire un succès. Sur Martigues

et Gardanne la CGT, la FSGT, le Mouvement de la Paix, la LDH, le CCFD Terre Solidaire, la Cimade, Chrétiens pour la Méditerranée, de nombreux commerçants, les Centres Sociaux, la MJC et bien sûr de très nombreux groupes locaux de l'AFPS.

L'équipe de Gaza est d'abord allée en Corse accueillie par l'Association Corsica Palestina qui a organisé plusieurs soirées sous le parrainage de Pascal Olmetta, ancien gardien de but de l'OM. Elle a ensuite rencontré l'équipe française une première fois à Annecy, dans un match organisé par le club de Pringy en collaboration avec le groupe local de l'AFPS d'Annecy, puis une deuxième fois à Gardanne

dans les Bouches-du-Rhône sous le parrainage de la mairie et de la section locale de la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) et une troisième fois à Martigues dans le grand stade Francis Turcan mis à disposition par la mairie.

À Martigues également la journée a commencé par une conférence animée par la FSGT sur « Le Sport et le Handicap » à laquelle a participé un sportif amputé de haut niveau de la ville. La conférence a été suivie de la projection du film *Gazastrophe* de Samir Abdallah qui permet de comprendre pourquoi il y a tant de sportifs amputés à Gaza.

Le coup d'envoi du match a été donné par le Maire et Adda Abdelli scénariste et humoriste handicapé qui joue l'un des rôles principaux de la série *Vestiaires* sur France 2. Durant leur tournée les sportifs gazaouis ont été hébergés soit à l'hôtel avec leurs adversaires français, soit dans des familles d'accueil et la séparation à la fin de leur court séjour a été empreinte d'une grande émotion. ■

Thierry Louchon

« J'ai oublié mon handicap et je me sens vivant grâce au foot »
Hasan



À Martigues les joueurs de l'équipe française font la haie d'honneur aux Palestiniens

Messages de soutien

Bertrand Heilbronn :

L'AFPS salue cette belle initiative qu'elle soutient depuis le départ.

La venue en France de l'équipe de football amputés de Gaza est d'abord un témoignage poignant de la barbarie que subissent les Palestiniens de Gaza de la part de l'occupation israélienne. Enfermés par un blocus destiné à tuer l'espoir, ils sont, lors de manifestations pacifiques, la cible des tirs de l'armée israélienne. Des tirs totalement calculés pour tuer ou pour handicaper à vie celles et ceux qui en sont les cibles. Ces jeunes footballeurs amputés de Gaza viennent aussi témoigner du courage, de la résistance, de la volonté de vivre de la population palestinienne de Gaza, qui ne cesse de créer, d'inventer, d'étudier, de relever la tête face au blocus et aux tirs de l'armée d'occupation. C'est un témoignage pour la vie que nous venons entendre et recevoir de leur part. À travers ses rencontres sportives avec cette équipe de Gaza, à travers les moments amicaux partagés, l'Équipe de France de football pour amputés rappelle la contribution du sport à la place des handicapés partout dans le monde, et apporte un témoignage précieux de solidarité internationale. Nous les en remercions.

Pierre Stambul Union Juive Française pour la Paix PACA :

L'UJFP est une association juive antisioniste qui se bat pour les droits du peuple palestinien et contre le régime d'apartheid israélien. Nous savons que le crime fondateur de cette guerre a été commis en 1948 quand 800 000 Palestiniens ont été victimes d'un nettoyage ethnique prémédité. Nous saluons les marches du retour qui rappellent qu'il n'y a pas de paix juste sans réparation de la Nakba, la catastrophe de 1948. L'armée israélienne, en tuant ou en estropiant des centaines de manifestant(e)s désarmé(e)s à Gaza, a commis un crime contre l'Humanité. La complicité de la « communauté internationale » est un scandale absolu. Nous saluons les footballeurs de Gaza, victimes de la barbarie, venus témoigner. Les soutenir et soutenir la résistance palestinienne sont des devoirs.

L'AFPS à la Fête de l'Huma

Cette année encore, l'AFPS était présente à la Fête de l'Humanité, sur l'avenue Che Guevara du Village du Monde. Le stand a accueilli de nombreux visiteurs, sympathisants, nouveaux venus, curieux ou habitués de longue date.

Pendant deux jours, tous ont pu acheter les derniers ouvrages, livres de photos ou bandes dessinées consacrées aux Palestiniens et à leur terre à la librairie du stand. Un espace d'expositions donnait à voir les photos prises lors d'une mission-découverte effectuée par un groupe de 18-30 ans en juillet dernier. La résistance populaire, autre thème de ce week-end, était également à l'honneur grâce à la réalisation du groupe du travail du même nom.

Un espace débats accueillait les invités venus de Palestine pour des conférences et des rencontres, sans oublier le bar pour goûter la bière de Taybeh et le stand pour acheter keffieh, T-shirts, badges ou drapeaux.

Les militants allaient à la rencontre du public, présentant les cartes-pétitions des campagnes en cours sur le tramway colonial, la complicité des banques et assurances françaises avec la colonisation ou la reconnaissance de l'État de Palestine. Une place spéciale était donnée à la campagne permanente de parrainage des enfants et à l'action en direction des agences de tourisme pour qui la Palestine est passée aux oubliettes.

Pour le public, tout avait commencé par l'inauguration du stand, le vendredi 13 septembre en fin d'après-midi.

Bertrand Heilbronn y accueillait nos invités aux côtés d'Anne Tuillon, vice-présidente : Salman El Herfi, ambassadeur de Palestine, Salah Hamouri sorti de 13 mois de détention administrative après avoir purgé une première peine de presque sept ans, Zakaria Odeh, directeur général de la Coalition civique pour les droits des Palestiniens à Jérusalem, Jamal Juma, coordinateur de la campagne *Stop the Wall* et Eitan Bronstein-Aparicio, cofondateur et codirecteur de l'ONG israélienne *De-Colonizer*...

À noter la présence amicale de plusieurs maires, élus municipaux et responsables associatifs, et l'énergique intervention de Fadwa Khader militante du PPP.

Le samedi, le stand a accueilli deux rencontres-débats. La première, animée par trois participants à la mission-découverte 18-30 ans en Palestine organisée en juillet par l'AFPS, pour une restitution de ce voyage intitulée *La jeunesse avec la Palestine*. La seconde porta sur la résistance populaire avec Zakaria Odeh, responsable incontournable de la résistance à Jérusalem, Jamal Juma, une des figures de la résistance en Cisjordanie et Mazen Zakout de Gaza.

Dans le même temps, Eitan dédicait Nakba le livre co-construit avec sa compagne Eléonore et Bernard Ravenel l'édition augmentée de son ouvrage « *La résistance palestinienne, des armes à la non-violence* ».

Le dimanche 15 septembre, Eitan Bronstein Aparicio était à nouveau présent pour une conférence-débat autour de la loi « Israël, État-nation du peuple juif ». Pour clôturer cette édition 2019, Salah Hamouri, avocat franco palestinien et ancien prisonnier politique, est venu témoigner du sort fait aux prisonniers politiques palestiniens, notamment à travers le régime de détention administrative.

Au total, de belles journées riches de multiples rencontres et de contacts pour élargir l'audience de notre association, notamment auprès des jeunes, nombreux à s'y être arrêtés pour un temps de partage et de découverte. ■



Le stand de l'AFPS

EM

Soutien à la grève de la faim des prisonniers palestiniens

Cet été, une grève de la faim des prisonniers politiques palestiniens a été déclenchée et le mouvement de solidarité international sollicité pour appuyer cette action. Divers appels ont été lancés : signatures de pétitions, courriers aux autorités françaises et israéliennes...

En Loire-Atlantique, la ville de Rezé est en coopération avec la ville d'Abu Dis dans la banlieue de Jérusalem. Une association locale, « les amis d'Abu Dis » qui travaille en lien étroit avec l'AFPS44 est en contact avec la société civile de cette ville. Or, deux prisonniers d'Abu Dis se sont engagés dans la grève. Huthaifa al Halalabieh a été le premier à entrer en grève de la faim illimitée le 1^{er} juillet 2019. Cet homme de 28 ans, en rémission d'une leucémie, a une santé précaire qui nécessite des soins médicaux réguliers. Il protestait contre la prolongation de sa détention administrative pour la troisième fois de suite et contre un manque de soins. Par ailleurs, l'administration lui interdisait la visite de sa petite fille, née au début de son incarcération.

L'importance des contacts locaux

En liaison avec l'association des « amis d'Abu Dis », l'AFPS 44 décidait de centrer son action sur le cas emblématique de Huthaifa en mettant en avant la question de la détention administrative et les soins aux prisonniers malades. Nous avons des contacts réguliers avec un médecin d'Abu Dis, conseiller municipal, qui nous apportait des informations au jour le jour sur la situation de ce prisonnier et des actions sur le terrain. À partir du mois d'août une tente de solidarité a été installée dans la ville d'Abu Dis pour recevoir les soutiens de la famille et un appel à la grève des commerçants a entraîné la fermeture de magasins pendant une journée. Les photos et vidéos reçues ont été postées sur notre page Facebook et, à la demande de nos amis sur place, nous avons apporté un soutien financier à hauteur de 400 € pour le fonctionnement de la tente de solidarité.

Cette approche concrète et personnalisée a été relayée par la presse locale : deux articles sur les prisonniers palestiniens sont parus, assez sommaires malgré tout et limités à des éditions locales. Un de nos adhérents, spécialiste du droit international, a pour l'occasion produit un article sur les obligations internationales d'Israël en matière de soins à un prisonnier malade. Dans le cadre de la coopération Rezé-Abu Dis, nous avons alerté le Consul général de France à Jérusalem sur la situation d'Huthaifa dont la vie était en

danger. Le Consul nous a répondu qu'il avait « attiré l'attention du représentant local du CICR afin qu'il puisse suivre la situation et l'état de santé de cette personne ».

S'il a été difficile pendant l'été de joindre les élus de Rezé, à la rentrée, le maire a prévu de soumettre à son Conseil un vœu sur la question des prisonniers palestiniens et de faire une intervention auprès du ministère français des Affaires étrangères. Nous avons par ailleurs lancé une campagne de courriers, incitant nos adhérents et sympathisants à écrire à Huthaifa dans sa prison à partir d'une lettre type. Nous étions sans illusion sur le fait que les lettres soient distribuées, mais au moins les autorités israéliennes auront connaissance de notre mobilisation.

Quel soutien aux prisonniers politiques ?

Début septembre, Huthaifa a cessé sa grève de la faim après avoir obtenu l'assurance d'une libération en décembre. Sa détermination d'aller jusqu'au bout, au péril de sa vie est certainement pour beaucoup dans cette issue, ses soutiens en Palestine également. Cependant un deuxième prisonnier d'Abu Dis, Ismail Ali, poursuit sa grève.

Pour nous c'est l'occasion de réfléchir au type d'appui que nous pouvons apporter aux prisonniers. En dehors d'événements graves et spectaculaires comme les grèves de la faim massives, il est difficile de mobiliser en France sur cette question. Il nous semble que la politique israélienne d'incarcération massive des Palestiniens n'est pas suffisamment perçue comme un moyen de briser la société palestinienne. On peut bien sûr organiser des rassemblements et des distributions de tracts, mais durant l'été, c'est plus difficile. Les pétitions et courriers aux autorités françaises ou israéliennes ont peut-être un effet limité. Quant aux parrainages de prisonniers, même s'ils restent dans un cercle restreint, ils gardent toute leur importance. Cette expérience, nous a montré l'importance de la coopération. Les liens directs entre collectivités et sociétés civiles permettent des actions personnalisées et ciblées qui facilitent la sensibilisation et la mobilisation. ■

Pierre Leparoux

Échos du CN de septembre

Le CN a débuté par un échange sur la situation politique régionale introduit par Bertrand Heilbronn. Elle reste très préoccupante, avec le risque de guerre contre l'Iran, en dépit de signaux donnés par Trump : on n'est pas à l'abri d'un dérapage catastrophique.

En Israël, les élections ont confirmé la droitisation d'une société qui occulte la question palestinienne. Elles ont mis en lumière la cassure entre religieux et non religieux. Mais les deux leaders, Netanyahu et Gantz, ont une position à l'égard de la Palestine quasi identique. Point positif : les résultats de la liste unie qui redevient la 3^e force du parlement. Netanyahu pourra-t-il jouer la tension, la menace de guerre, se rendre incontournable quitte à provoquer des élections dans une situation de crise ? Affaire à suivre.

La situation en Palestine connaît une tension extrême : colonisation accélérée de la Cisjordanie, incursions militaires au cœur de Ramallah, arrestations massives. Gaza toujours étranglée en est à son 76^e vendredi de manifestation malgré la violence de la répression. Les bruits de négociations en sous-main entre Israël et le Hamas alimentent une situation malsaine. Du côté du Fatah, M. Abbas menace de résilier tout accord avec Israël en cas d'annexion d'une partie de la Cisjordanie... quand son ministre des Affaires étrangères tient le discours contraire... Cacophonie !

Autre affaire préoccupante : la crise de l'UNWRA compliquée par des accusations de malversations contre son directeur général. Un prétexte tout trouvé pour certains pays qui coupent leur financement.

Et toujours pas de réactions à la hauteur de la part de l'Europe et de l'ONU. Notre rôle est de continuer, à tous les niveaux, à intervenir fermement auprès de tous les lieux de pouvoir.

Parmi les nombreux points abordés, j'en retiendrai quelques-uns.

Bilan de la fête de l'Humanité

Notre stand a eu un franc succès. Nous y avons accueilli des acteurs majeurs de la résistance populaire tout comme Salah Hamouri avec son témoignage marquant. Et l'intervention passionnante de trois jeunes ayant participé à la mission de juillet en Palestine a montré la voie d'un travail prometteur. À noter les missions que le GT a mises sur pied, dont la prochaine en octobre. Deux expositions sur la résistance populaire et la vie scolaire ont été présentées. Le

groupe BDS, très présent, a montré « en avant-première » une affiche percutante sur BDS. L'avis du CN a été demandé avant décision du BN : avis favorable.

Suite donnée à la Conférence nationale des groupes locaux

Le groupe opérationnel formation, qui s'est constitué, a présenté les résultats de ses premiers travaux en vue d'améliorer les pratiques des GL en matière de formation vidéo, de communication et relations presse, utilisation des réseaux sociaux.

► **1^{ER} POINT D'AVANCEMENT DU PLAN D'ACTION POUR PRÉPARER LE CONGRÈS DE 2020.** Les sept groupes de réflexion mis en place ont travaillé chacun à leur rythme. Il ne s'agit pas de se substituer à la préparation statutaire du congrès, mais de la nourrir par des réflexions en amont. Les groupes ont jusqu'au CN de décembre pour affiner leur travail.

► **LE GT PRISONNIERS A ENGAGÉ UNE RÉORIENTATION DE SON ACTIVITÉ.** De nouveaux axes de travail ont été dégagés mais un fonctionnement réellement efficace du GT suppose la collaboration active des GL. À bon entendre... La discussion a aussi porté sur le cas de G.I. Abdallah, depuis si longtemps en prison, et sur les moyens à mettre en œuvre pour peser réellement pour sa libération.

Un calendrier des futures mobilisations pour le trimestre

En octobre : 5-12 campagne BDS sur le tourisme, le 26, journée d'action PUMA, 24-27 : conférence internationale, en Palestine, pour le soutien à la résistance populaire.

En novembre : le 9 journée pour un monde sans mur, du 15 au 1^{er} décembre Festisol, le 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'Enfant avec focus sur les enfants prisonniers, le 29 journée de solidarité avec le peuple palestinien campagne de sollicitation des élus(e) pour la reconnaissance de l'État de Palestine et la protection des Palestiniens.

En décembre, le 10 : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, à rapprocher du 11 avec l'anniversaire de la résolution 194 sur le droit au retour des réfugiés.

Du travail en perspective pour les GL. ■

Françoise Joublin

Échos de Palestine en campagne du 16 au 18 août 2019

Organisé tous les deux ans, le festival a lieu à Gages-Montrozier, petit village près de Rodez où Jean Marie Dansette s'est installé il y a quelques années et a fondé l'association Le Philistin qui a pour objectifs de développer les échanges culturels et économiques avec la Palestine et faire mieux connaître la société palestinienne dans sa diversité.

Plus d'une vingtaine de conférenciers, artistes, journalistes, militants palestiniens sont venus animer ces trois jours dans le stade mis gracieusement à disposition par le maire Christophe Hery. Des adhérents de l'AFPS étaient également présents.

Cette 4^e édition était coorganisée avec l'association palestinienne de Naplouse *Project Hope*. Hakim Sabah, directeur et Dima Sairafi, son adjointe, étaient présents.

Déroulé du Festival

Premier jour : accueil par le président de la communauté de communes et par le maire de Gages.

Rewaa Merhid, journaliste photographe, ouvre le festival en présentant son exposition photos sur la Grande Marche du Retour et apporte son témoignage sur la vie à Gaza. Pendant son intervention, vidéoconférence avec notre ami Ziad Medouk en direct de Gaza.

Entre deux conférences, Batucada Santuka, troupe internationale de clowns percussionnistes débarque avec toute son énergie à Gages pour un spectacle déambulatoire associant le public.

Conférence de Husam Natsheh, directeur de *Naboly Shoes*, « Économie et vie sociale à Hébron ». Bien connu en Palestine, il exporte ses produits dans les pays voisins, également aux États-Unis et bien sûr en France.

Soirée animée par un concert de Banda do Mato « Ballade au Brésil », et par l'Ensemble Musical de Naplouse : Yakeen Kayah à l'oud, Yazan Sakhel aux percussions, Mohammad Sadouk au qanoun, Ahmad Sadouk au violon, Massara Shaen et Ahmad Melhem au chant. Après avoir étudié à l'université An Najah de Naplouse, la plupart d'entre eux étudient actuellement au

conservatoire Edward Saïd à Ramallah.

La Troupe nationale de Palestine de Dabké, créée en 1970, est issue de l'école basée à Ramallah. Elle a pour but de transmettre l'héritage culturel palestinien, d'initier les jeunes au folklore traditionnel et ainsi de leur faire prendre conscience de la valeur de ce patrimoine. La troupe est composée de trois danseuses et trois danseurs accompagnés d'un joueur de shababeh et d'un percussionniste, deux instruments traditionnels qui accompagnent le ballet.

Et pour finir par le trio DAB, ça va bouillir ! : Le Mexique, le Quercy et l'océan Indien se retrouvent à Gages !

Deuxième jour : table ronde sur le tourisme avec Sabri Giroud, directeur de Diwan Voyage, agence palestinienne de tourisme responsable créée à Ramallah en 2008 qui organise des visites et des voyages personnalisés en Palestine, pour des groupes constitués, des agences de voyages culturels et solidaires, pour des délégations et des particuliers.

Conférence de Tarek Bakri : « La mémoire des absents ». Une conférence ou peut-être même DES conférences qui portaient sur la mémoire des absents.

Tarek a pris sur lui de rechercher les maisons ou les villages des personnes qui en ont été chassées. Son intervention, prévue pour une durée d'une heure, s'est prolongée longtemps à la demande du public. Un moment très émouvant s'appuyant sur ses recherches auprès notamment de Palestiniens de la diaspora qui peuvent se rendre en Israël.

Parti à la recherche du village de la tante d'un de ses amis, il a également accompagné trois vieilles dames du camp de Jalazone, dans leur village d'origine puis à la mer qu'elles n'avaient jamais vue de leur vie. Une vidéo à voir notamment sur : <https://www.dailymotion.com/video/x75bxz4>



Conférence Abeer Mashni : « Géopolitique de la gestion publique sous l'occupation ». Consultante en gestion de projets publics et droit des collectivités locales, Abeer travaille en liaison avec de nombreuses institutions du secteur public (Bureau de coordination des zones C, ministère palestinien du Gouvernement local, Programme du développement municipal, Autorité palestinienne de l'eau, etc.) dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de projets publics : infrastructures, appui institutionnel, cadre juridique. Elle évoquera la géopolitique de la gestion publique sous l'occupation, la mise en place des institutions palestiniennes depuis 1994 dans les Territoires occupés palestiniens, le rôle et les contraintes des collectivités locales sous occupation, et proposera un état des lieux des politiques israéliennes d'asphyxie de la zone C.

Puis en soirée à nouveau un concert de l'Ensemble Musical de Naplouse, la Troupe Nationale Palestinienne de Dabké et pour finir Sidi Wacho, originaire de Roubaix du Chili et du Pérou, aujourd'hui composé de deux maîtres de cérémonie (Saidou et Benja), d'un trompettiste, d'un accordéoniste et d'un percussionniste.

Troisième et dernier jour du Festival : conférence de Fuad Abu Saïf, « L'agriculture, source vitale d'économie en Palestine ». Depuis 1986, l'Union de Comités de Travailleurs Agricoles formée par des ingénieurs agronomes palestiniens, accompagne les paysans et pêcheurs de Cisjordanie et de Gaza afin de lutter contre l'occupation coloniale. Elle conduit des projets de mise en culture des terres en friche, tentative de procès à la Cour suprême d'Israël, et bien d'autres actions permettant aux paysans des zones rurales de rester sur leurs terres et de produire une agriculture vivrière.

À midi, le public est parti en zaffé déambulatoire avec les musiciens et les danseurs, juchés sur une charrette tirée par un tracteur, suivi d'un repas *mezze* au bord de l'eau.

Munjed, le barbier de Balata a eu beaucoup de clients dans son salon de fortune pendant les trois jours. Un stand de produits de Palestine, une librairie alternative, une exposition de peintres de Gaza : Mohamed Abi Hawajri, Raed Issa, et Yann, un graffeur, participaient à l'animation permanente.

Abeer Hamad, bien connue de certains groupes AFPS pour ses prestations de Dabké, était présente tout le long du festival faisant toutes les traductions... et l'animation entre deux conférences, la porte sono pour rassembler les gens.

Rendez-vous en 2021 encore plus nombreux! ■

Christine Lander et Michel Basileo

Informations complémentaires sur le site : <http://www.philistin.fr>

La Makloubia

De tous les plats qui caractérisent la cuisine palestinienne, il en est un, la Makloubia, symptomatique de ce pays, la Palestine et de son peuple, les Palestiniens. De prime abord, vous dirai-je que la Makloubia, signifie « la renversée ». Soit ; il s'agit d'un plat composé de viande, de légumes et de riz. Aubergines en été, choux-fleurs en hiver (qui varient selon les régions)

Alors, viande, légumes et bonnes épices sont répartis en couches dans le fond de la marmite et le tout couvert d'une couche de riz ; les proportions sont savamment appréciées selon la sagacité de l'œil, mais aussi des mémoires culinaires familiales et villageoises. Et quand les volutes de fumée s'enroulent, sortant de ce savant mélange, et se répandent en fragrances dans la maison, la fin de cuisson est annoncée. De ce fait, la marmite est renversée ou démolée dans un grand plat avec précaution. Un sens dessous dessus s'offre à nos yeux et allèche nos papilles. Les Palestiniens, et toutes celles et ceux qui y ont goûté en raffolent. Familles et amis réunis, personne ne rate le moment crucial du Renversement. À qui mieux mieux et quel est le cuisinier habile qui réussit l'opération. À savoir, un démoulage parfait sans l'effondrement du moindre ingrédient. Sur ce, on applaudit avant de démanteler cette précieuse construction, chacun est servi.

Mais le hic... le Renversement doit se faire sans dégâts de manière à présenter le plat en parfait état, bien à l'envers. Ce moment est d'une émotion intense, un espoir de réussite.

Mais le hic, c'est que ce Renversement est emblématique de l'histoire des Palestiniens. Chamboulés et renversés sur et dans leur terre, laquelle leur a été retirée sous leur pied. Ce fut un sens dessous dessus chaotique.

Mais dans ce cas et toutes choses égales par ailleurs, aubergines, viande, légumes et surtout riz furent éparpillés dans tous les sens ; le peuple palestinien subira le même sort qu'une Makloubia mal renversée, dispersée aux quatre vents.

En d'autres termes, et toute ressemblance avec les classes sociales n'est pas fortuite, viande, légumes et riz – alias – le peuple s'apparentèrent à une Renversée.

Selon certaines sources, les liens amoureux avec ce plat remonteraient au 2 octobre 1187, date de la reprise de Jérusalem par le prince de l'Islam, Saladin auquel les habitants de la ville, Juifs, Chrétiens et Musulmans, offrirent ce plat en signe de reconnaissance pour les avoir sauvés des Croisés. En d'autres termes, un Renversement en leur faveur.

Mais en 1948, date fatidique pour les Palestiniens, un chamboulement total fut opéré à leur détriment : la création de l'État d'Israël et leur dispersement/exil forcé. Depuis cette date, ce peuple scrute avec attention et angoisse même chaque Makloubia faite, réussie ou affalée. Une sorte de transfert. C'est comme s'ils se miraient/regardaient à travers le prisme de ce plat : la Renversée. D'aucuns s'élevèrent pour dire halte, qu'on ne la fasse plus, car elle perpétue notre éternel statut de « renversés ». Mais ces voix n'eurent que peu d'écho, car les miens continuent à faire et refaire avec une sorte de magie – la Makloubia – et même d'autres plats suivirent ce Renversement.

Suzanne el Kenz

Pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah

Samedi 19 octobre, l'AFPS participe à la manifestation pour sa libération devant la prison de Lannemezan. 35 ans que ce militant des FARL (Forces armées révolutionnaires libanaises) est détenu dans les prisons de la République ! Libérable depuis 1999, il reste prisonnier en dépit d'avis favorables du tribunal d'application des peines et de la chambre d'accusation.

Il est en réalité aujourd'hui un otage que, contre toute logique judiciaire, la France refuse de relâcher, jouant sans même prendre la peine de s'en cacher, le sinistre rôle de sous-traitant des Etats-Unis.

(voir Pal Sol numéros 62 et 42)

Trimestriel édité par l'Association
France Palestine Solidarité (AFPS)

Directeur de publication :

Bertrand Heilbronn

Comité de rédaction : Michel Basileo,

Jacques Fontaine, Jacques Fröchen,

Françoise Leblon, Jean-Marc Lévy,

Jean-Paul Roche, Mireille Sève

Président de l'AFPS :

Bertrand Heilbronn

Maquette et mise en page : Jean-Marc Lévy

CPPAP : N° 0923 G 83106

Imprimerie : JJ production

40 rue de Brest

35500 Vitré

Palestine
Solidarité
octobre 2019

afps@france-palestine.org

www.france-palestine.org

Association France Palestine Solidarité

21 ter, rue Voltaire

75011 Paris (M° Rue des Boulets)

Tél. : 01 43 72 15 79

Fax : 09 56 03 15 79

CCP : La Source 34 521 83 N

Trimestriel indiquant la position de l'AFPS sur la question palestinienne et apportant des informations sur la vie de l'association, les activités de ses groupes locaux et celles de ses partenaires du mouvement de solidarité avec la Palestine.

Quatre numéros par an.

Abonnement :

5 € pour les adhérents à l'AFPS

8 € pour les non adhérents

Abonnez-vous !